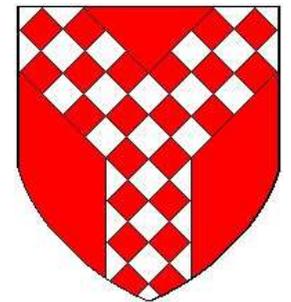


# BOUSSAGUES

900 ans d'Histoire



# Plan

## Introduction

**Préambule.** Les particularités géologiques des hauts cantons, les ressources minérales et métallifères et leurs exploitations et les axes de communications,

**Essor et apogée jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup>** : Bousagues au cœur de cette géographie complexe, premières dates et mentions historiques, la « seigneurie minière », une dynastie minière les Molinier, des mines d'argent aux houillères, les seigneurs étendent leur rôle politique et social, ils deviennent puissants, la première famille des Bousagues, les Bousagues religieux, les coseigneurs et le développement du village et de la communauté avec un focus sur les syndics.

**Les événements de la seconde moitié du XIV<sup>ème</sup>** : la guerre de cent ans, la « catastrophe climatique », les épidémies, fin de la première famille des Bousagues

**De la Renaissance au XVIII<sup>ème</sup>** : l'archiprêtré, les guerres de religion, Bousagues au XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles, Bousagues du XVII<sup>ème</sup> à la Révolution: arrivée des Sénégra et des Thésan du Poujol, Bousagues, la baronnie

**La renaissance minière**: les premières concessions, la concession de Bousagues

**Le déclin des XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles**: la Révolution, la dislocation de la commune, les activités minières, la situation religieuse, les enseignements publics et privés, le spectre de Toulouse Lautrec, les modifications cadastrales, la décroissance démographique, le XX<sup>ème</sup> siècle

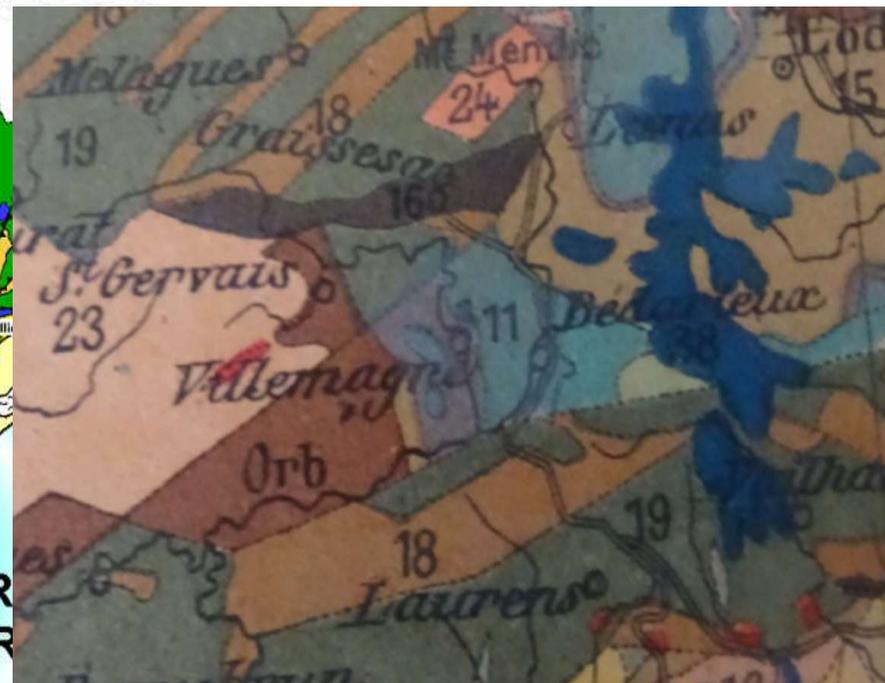
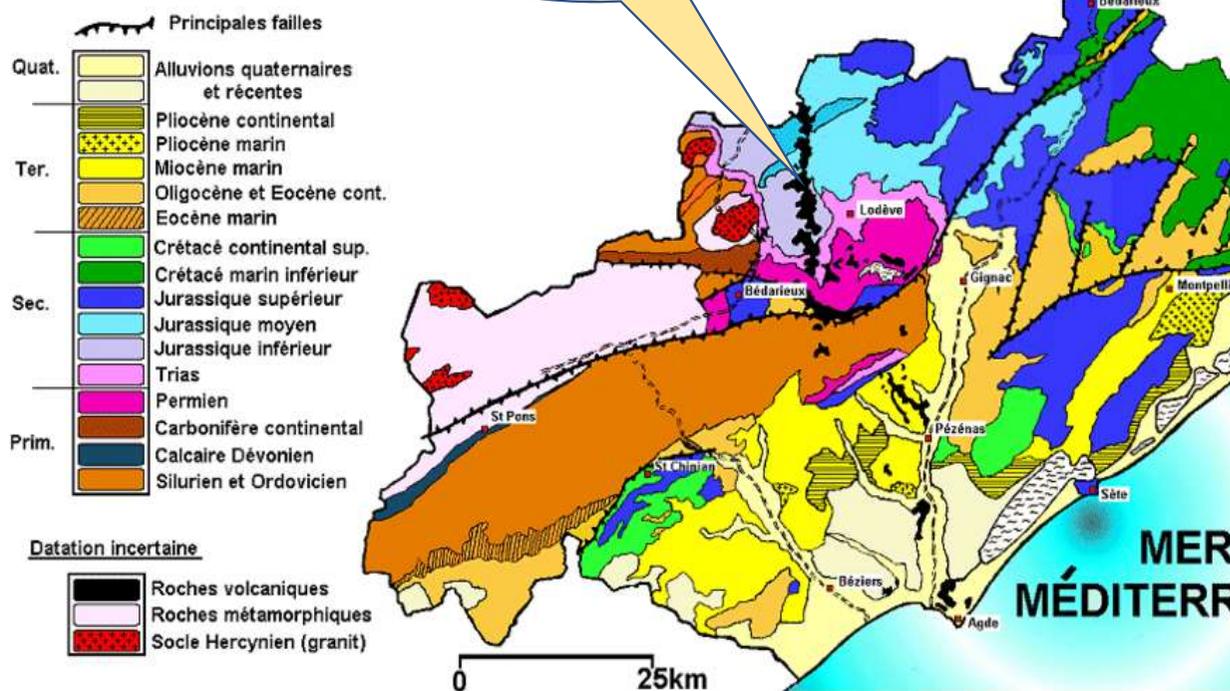
Annexes: les Bousagues, les Sénégra, les Thésan du Poujol, les grandes dates de l'histoire minière de la France, les blasons locaux

Bibliographie

## Préambule : les particularités géologiques des Hauts cantons

BOUSSAGUES

8.1. Carte géologique du département



## Préambule : les particularités géologiques des Hauts cantons

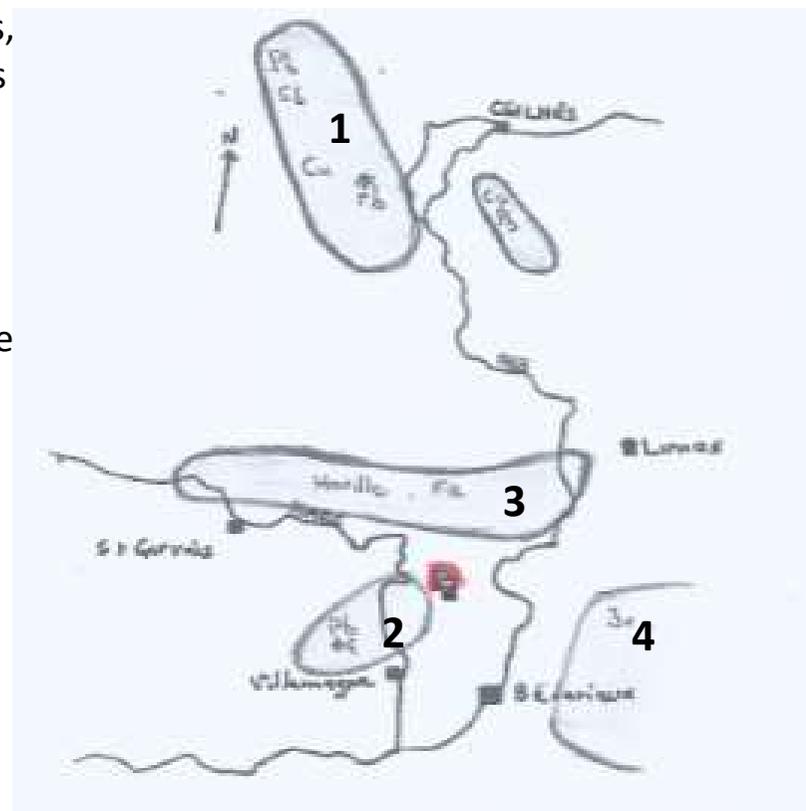
### Les ressources minières et métallifères

Au milieu d'une grande variété de roches métamorphiques (schistes, gneiss, granits), volcaniques (basaltes), sédimentaires (grès, calcaires), carbonnées sédimentaires (houille), les gisements métallifères des Hauts Cantons sont nombreux: Cuivre, Antimoine, Plomb, arsenic, galène, gypse, baryte, fer, plomb, argent, bauxite, etc.

Le relatif affleurement de beaucoup de ces gisements a rendu possible des exploitations dès la période Gauloise, puis romaine. Une longue accalmie se poursuit jusqu'au XI<sup>ème</sup>/XII<sup>ème</sup> jusqu'au XIV<sup>ème</sup>, puis du XVIII<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup>, suivant les techniques d'extraction et les besoins.

### Leurs exploitations successives :

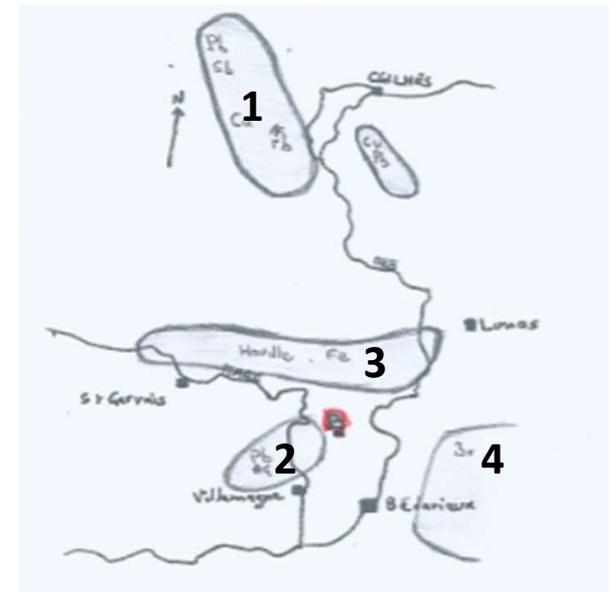
- Les mines de **plomb argentifères** (et légèrement aurifères) furent exploitées dès la période Gauloise. Les romains continuèrent plusieurs siècles. Sur la Rabasse ( commune de Ceilhes), elles furent même exploitées du XIV<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup>. Elles entraînèrent l'ouverture de communications entre le Rouergue et le Sud (Narbonne, Béziers) via les vallées de la Mare et de l'Orb, puis firent la fortune de Villemagne et de Boussagues.



## Préambule : les particularités géologiques des Hauts cantons

### Leurs exploitations successives :

- Sur la vallée de la Mare, elles furent redécouvertes au XII<sup>ème</sup> siècle en donnant lieu à la transaction de **1164** entre le Raymond Trencavel, vicomte de Béziers , Ermengarde de Narbonne et l'Abbaye de Villemagne. Cet accord définit les zones d'extraction et les répartitions de revenus et droits de péage.
- Les mines de **houille** furent découvertes au XIII<sup>ème</sup> siècle peu avant l'épuisement du plomb argentifère , et restèrent à un niveau artisanal, voire familial , pour, finalement, être exploitées industriellement du XVIII<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle.
- Plusieurs **autres métaux** furent exploités tout autour: zinc, fer et bien sûr la bauxite sur Pézènes et Bédarieux, à des époques diverses.



## Préambule : les particularités géologiques des Hauts cantons

### Les communications médiévales

Au moyen âge, le « *Grand Cami ferrat de la montanha al país bas* » reliait Béziers à Albi et Cahors pour le transport de toutes marchandises. Il passe par Mourcairol, St Pierre de Rhèdes et Douch. S'y raccordait Saint Gervais, mais aussi Boussagues qui se trouve à la croisée des chemins en les reliant aussi au Lodévois.



Rouergue

Lodève



château	▲	abandonné	▲
église	◦	présumée	◦
village	■	présumé	■
hameau	▲	présumé	▲
lieu-dit	○		
voie de communication :			
tracé probable		tracé hypothétique	

De nombreux lieux-dits sont indiqués, qui sont cités sans autre précision dans les textes et qui reviennent à Boussagues, 800 ans d'histoire, 12 mars 2017  
 au moins une main mise sur le paysage.

Béziers

## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

- Boussagues au cœur de cette géographie complexe
- Premières dates et mentions historiques
- La « seigneurie minière » (\*), les Boussagues investissent
- Les Molinier, dynastie houillère
- Des mines d'argent aux houillères
- Les seigneurs étendent leur rôle politique et social
- Les Boussagues deviennent puissants seigneurs
- La première famille des BOUSSAGUES
- les Boussagues religieux
- Les coseigneuries
- Le développement du village
- Le développement de la communauté
- Les missions des syndics

(\*) suivant expression de Ph.Huppé, titre du premier chapitre tome 2 de « les seigneurs de Clermont Lodève »



## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### Premières dates et mentions historiques

La première mention date de **1117** quand Déodat de Boussagues donna en alleu (\*) à Bernard Aton (\*\*), vicomte de Béziers, son château de Boussagues (*BOCIACIS*).

Elle sera suivi de très nombreuses fois d'après l'Histoire générale du Languedoc, du Livre noir ou Cartulaire de Béziers, du Fonds de Thésan, et d'autres fonds:

1118,1144,1145,1159,1161,1164,1199,1203,1207,1209,1214,1218,1225,1228,1233,1236,**1237**,1238,1242,1252,1253,1254,1256,1260,1263,1264,1266,1268,1270,1271,1278,1279,1284,1289,1291,1302,1311,1315,1322,1324,1347,1348,1350,1352,1358,1361,1362,1376,1383,1392 etc.

On peut classer ces mentions en 6 catégories:

- Les hommages, serments, reprises en fief, reconnaissances et les chartes;
- Les testaments et succession;
- Les achats/ventes de terres;
- l'organisation, la justice;
- L'influence religieuse;
- Les documents relatifs aux mines.

(\*) acte de vassalité :il reconnaît qu'il détient ce château de la volonté de de son suzerain

(\*\*) B. Aton reçut une soixantaine de serments et dans la région Lunas, Mourcayrol, Vieussan.

## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

La « seigneurie minière », les Boussagues investissent

- En 1164: Transaction entre Raymond Trencavel, Ermengarde de Narbonne et l'abbé de Villemagne, répartissant les produits des mines d'argent dans un périmètre incluant le château de Boussagues. La moitié des revenus leur revient et la seconde aux propriétaires. Pas de mention ou présence des seigneurs de B., trop d'indépendance?
- 1189 Déodat de B achète à Raymond Hugues pour 1000 sous melgoriens ce qu'il possédait à B. Clairac et Bédarieux
- **1199: Prêt**, devant 18 témoins, de **1800 sous melgoriens** par Déodat à Guillaume ATON de Curvalle avec en gage avec faculté d'aliénation le terres allant de la croix de Mounis jusqu'à l'Orb en suivant le cours de la Dèze jusqu'à l'Orb, le replis formé par cette rivière jusqu'au pont de Broussol, + ce qu'il a dans les châteaux de Neyran et de B. sauf le « caput castris » depuis l'église de Notre Dame *d'en haut* avec ses entrées et sorties ( les barris?). Les revenus des fiefs( mines, bois...) changeaient de main le temps du gage, sans être imputés au remboursement. Déodat a la faculté de racheter ce que G. A a engagé par ailleurs et dans d'autres lieux:
  - À Clairac , pour **8000 sous** aux fils de Guillaume de Sénégra
  - Dans les mines de Clairac pour **2000 sous** à l'abbé de Villemagne



## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### La « seigneurie minière », les Boussagues investissent

- Sur Villemagne/l'Horte/La Blaquièrre pour **1800 sous** à l'abbé de Villemagne
  - Dans Taussac **600 sous** à Emile Mercier
  - A Douch, et sur le territoire du château du Poujol pour **600 sous**
- 
- **1203**: Achat par Déodat pour 150 sous melgoriens le fief situé sur Dio à Ermengarde de Nogario
  - 1204: Donation par Guillaume Ermengaud à Déodat de B. de la moitié d'un moulin au mas de Rieufroid ,pour en construire un autre, de 5 brassées autour.
  - **1207**: Vente par Guillaume Aton de Curvalle de divers immeubles: les terres de l'accord de prêt de 1199 +terre près de St Gervais, terre du territoire de B., au château de Neyran, à St Pierre de Rhèdes + tous les droits, censives, redevances, bois, chasses, pâturages... et montagnes et *mines*. Vente pour **30 000** sous melgoriens dont 9500 comptant. Acte passé au château de Brusque devant 20 témoins.
  - 1225: Pierre de B. achète à B. de Cabrières ce qu'il possède à Graissessac pour 50 sous melgoriens, avec beaucoup de témoins dont Bernard de B.,P. de Brusque, Jourdain de Villemagne.
  - 1236: Achat par Déodat de B. à Guillaume de Montpaon ce qu'il possède dans les paroisses de B, de Franguille, Saint Xist et Camplong pour 110 sous melgoriens.
  - 1238:Déodat de B. achète un 1/8 du mas de Perbèze ; à Graissessac pour 60 sous melgoriens.

## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### La « seigneurie minière », les Boussagues investissent

- 1242: Déodat achète à Pierre Raymond des Murles des "immeubles", reçus en donation de B de Magalas à Graissessac, Castanet, avec les hommes, femmes, terres cultes et incultes, bois, etc. et leurs droits de taxes et justice pour 530 sous melgoriens. Devant notaire à Béziers.
- 1252: Armand de B. achète 1/4 du mas des Boussaguettes pour 4 livres melgoriennes. Cette terre dépendait du Vicomte de Narbonne, 2 deniers annuels sont réservés à ce seigneur.
- 1253: Armand de B. vend ( ou concède?) à la famille de La Forge, une prise d'eau sur la Mare, le passage de cette eau sur sa seigneurie pour l'amener à leur moulin, une paissière et le droit d'en établir d'autres en aval et amont, avec un bézal et des rivages, et le pouvoir d'élever d'autres moulins. Prix : 12 deniers annuels, obligation de curage annuel du bézal, un setier d'avoine.
- 1254: Armande de B. achète pour 13 livres melgoriennes une vigne.
- 1256: Déodat donne quittance à sa femme Hélix de Clermont des 10 000 sous melgoriens reçus en dot de mariage. Garantie: 1/2 des revenus de la terre de B. S'il précédait, elle aurait la jouissance de la moitié des dits revenus jusqu'à restitution de la dot à elle et aux soins, sans que ces revenus ne soient décomptés du paiement.

## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### La « seigneurie minière » , les Boussagues investissent

1268: A la suite des confiscations de biens pour hérésie et félonie, des commissaires royaux cèdent pour 30 livres tournois à Aymeri de B., Raymond de Sénégra et au sacristain de l'abbaye de Villemagne, et 40 sous tournois de rente à percevoir sur Clairac ( confisqué à Bernard de Clairac).

1289 Aymeri de B. achète le mas de la Glayole et ses droits, pour le prix de 50 livres tournois

1357 Achat par Raymond de B. à Raymond de Montlaur **du fief de Bédarieux.**

## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### La « seigneurie minière » : les Boussagues investissent dans les mines

- **1233**: volet financier dans l'acte de **paréage** signé entre l'abbé de Villemagne , Déodat de B. et Simon de Faugère:

		Abbé de Villemagne	S. de Faugères	D. de Boussagues
Revenus des mines de Taussac		3/4		1/4
Droits de justices et causes personnelles		2/3		1/3
Causes réelles		100%		
Taussac : droits de fournage, revenu de la leude, auberges, forge et mesurage		2/3		1/3
Taussac: oublies, foriscapes, nantis.		100%		
Mines de La Blaquièrre (tous droits) sauf cautions, oublies, foriscapes		1/3	1/3	1/3
Si Deodat établit de droits		1/3		2/3
Au mas des Pradelles			50%	50%
Mine de Clairac		1/3		

- En 1316, Arnaud de B.(\*) prend en acapte (\*\*) le droit de prendre et de vendre du charbon sur une mine à La Peyrouse dans la paroisse de St Sauveur .
- En 1333, Pierre de B. vend une setzène (part d'exploitation) aux Molinier.
- en 1337, le seigneur de B. fait appel au sénéchal de Béziers sur une sentence rendue au sujet d'une charbonnière.

(\*) il n'est pas sûr qu'il fasse partie du lignage seigneurial!

(\*\*) droit seigneuriale de mutation ou bail à cens perpétuel dans lesquels les défricheurs, moyennant un droit d'entrée et un cens symbolique, acquéraient la propriété quasi définitive des terres.

## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

La « seigneurie minière » : les Boussagues investissent dans les mines

Une période d'une 50aine d'années se passe ensuite sans trace d'acquisition jusqu'à ce que les seigneurs héritiers de la baronnie ainsi que les abbé de Joncels s'intéressent à nouveau aux houillères **avec des personnages locaux!**

Ils achètent des setzènes : l'abbé de Villemagne une, un forgeron de B. en vend 3 à l'abbé de Joncels (qui partage cette acquisition avec la veuve Molinier).

- Pierre de Sénégra, paraire (\*) à Campnègre en 1376 est associé à deux Molinier et quand il achète à un habitant de B. la moitié des droits seigneuriaux, c'est avec 6 autres paraires .
- 60 ans plus tard en 1436, ses héritiers baillent en acapte divers biens dont une mine de charbon à Camplong.

- (\*) paraire: associé ( cf page xxx)

## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle Les Molinier, dynastie houillère.

Parmi ces **notables villageois** qui côtoient donc les seigneurs locaux et surtout les initient au monde de la houille, les **Molinier** qui vont s'imposer comme intermédiaire entre la communauté et les seigneurs (qui renouent ainsi avec l'activité des seigneurs des argentières). Cette famille des Molinier a maintenu en quelque sorte une présence seigneuriale sans exigence seigneuriale jusqu'à ce que les Thésan et les Clermont ne se saisissent de l'héritage villageois en récupérant la levée des droits seigneuriaux à partir de 1482.

- Ils apparaissent en 1302 et occupent le terrain jusqu'en 1429. Entre 1302 et 1384, ils achètent 10 setzènes à Alzou, Campnègre, Camplong et Quier, leur coûtant 92 livres entre 1302 et 1348, somme importante puisque Déodat de Boussagues lègue à chacun de ses fils 50 livres en 1334.
- En 1332, Guillaume Molinier et son fils Guillaume sont tous les deux représentants de la communauté de B.
- En 1333, Pierre de B. vend une setzène aux Molinier.
- Guillaume est consul en 1349, un autre Guillaume Molinier est en 1393 viguier d'Aymeri, seigneur de B. En 1397 ce dernier prend à ferme une partie des revenus de la seigneurie. Grand honneur rendu à cette famille en 1423 : c'est devant leur maison qu'est rendu l'hommage d'Arnaud Alaman au seigneur de B. Quelques années plus tard, la veuve de Guillaume Molinier s'associe à l'abbaye de Joncels pour acheter plusieurs setzènes.
- Pierre de Sénégra, paraire à Campnègre en 1376 est l'associé de Guillaume et Raymond Molinier et lorsqu'il achète à un habitant de B. la moitié des droits seigneuriaux, c'est avec 6 autres paraires.

## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### Les Molinier, dynastie houillère.

- En 1394: Raymond Molinier intente un procès à Jean de Sénégra sur la propriété de la charbonnière d'Alsos.
- 40 ans plus tard (1436), ses héritiers baillent en *acapte* divers biens dont une mine de charbon à Camplong.
- En 1429, une veuve Molinier en achète encore.
- Notable, Pierre Molinier est représentant de la communauté de B. en 1452/1453 quand celle-ci se heurte aux seigneurs sur les droits d'usage. Cette famille possédait aussi des terres agricoles jusqu'à Espondeilhan. Il est très délicat d'estimer les origines de ces sommes.

# Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

## Des mines d'argent aux houillères

### Concessions de mines d'argent

- **1237**: Déodat de B. concède à Guillaume Vidal et Déodat Leclerc et leurs associés les droits de **fouiller la galerie d'En Barata**, de la prolonger sur la hauteur, de faire des fouilles depuis la galerie d'Aigrefeuille jusqu'à celle de Polège. Il concède la mine de **La Clède**, (proche de l'Aire Raymond) plus les droits de constructions de maison, et d'une forge pour le service de laquelle on pourra établir 8 conduits d'eau, pris au barrage. Redevance de 2 deniers melgoriens pour la forge, 6 pour chaque conduit d'eau et le 1/9 du minerai divisé sur la place publique.
- **1289**: Aymeri de B. concède à Guillaume Valois, Pierre Feret et leurs associés, les droits de la mine d'En Barata, dont il est question en 1237, avec pratiquement les mêmes conditions: 2 sous de redevance pour la forge, + 6 sous pour 6 bateaux sur le ruisseau de la Ponce+ 1/9 des produits de la mine.

### L'extraction est élaborée

Ces actes mentionnent des galeries et doivent se rapporter à des argentières même si on relève sur leurs emplacements supposés la présence de charbon et d'argent. En Barata n'est malheureusement pas localisée avec précision. D'importants travaux sont prévus dans l'acte de 1237 : des travaux souterrains avec un prolongement d'une galerie en travers banc joignant deux réseaux préexistants, plusieurs niveaux de galeries sont évoqués, certains sont étayés et communiquent entre eux par des puits. Une signalisation est même mise en place pour faciliter le travail et le repérage dans ce réseau dense. Mais de semblables aménagements n'apparaissent pas dans des documents tardifs consacrés à l'exploitation du charbon mais seulement rencontrés dans des mines de métaux précieux dès le XII<sup>ème</sup> siècle.

•  
.

## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### Des mines d'argent aux houillères

- On peut penser que l'exploitation de la houille, le « *carbo de peyra* » débuta nettement avant 1302.
- En effet, une baume est signalée à Boubals, qui n'a pas de gisement houiller ; l'exportation de charbon jusqu'à Sérignan (versement de *leude*) est avérée en 1270 (en France, l'exploitation de charbon n'est connue qu'à partir de 1240). A Narbonne, on utilise du charbon en 1278.
- En 1302, un *nouveau monde de la mine* s'ouvre sur le nord à ALZOU où l'extraction du charbon de terre, ou de pierre,, sera exploité jusqu'au XV<sup>ème</sup>. Un Bernard Peyronnet et sa femme y vendent à G Molinier un demi *setzène* pour 10 livres. En 1316, Saint Sauveur du Puy cf supra, Dès 1333, le secteur de Campnègre est entamé et sera exploité jusqu'en 1429. L'exploitation s'étend ensuite vers l'ouest : en 1345 à Camplong, au terroir de Fourienque, proche de 3 autres *baumes*, près de l'Espaze en continuant au-delà de Graissessac, (où c'est exploité encre en 1468). Ces lieux délimitent très exactement l'affleurement de la houille, soit sur une dizaine de km.
- L'aspect artisanal sera d'autant plus marqué que le peuplement de La zone est déjà notable d'après les églises construites: Frangouille et St Sauveur du Puy sont mentionnées en 1142, St Laurent de Feyrerolles en 1225, St Etienne de Mursan en 1271.



## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### Des mines d'argent aux houillères

Quelques caractéristiques et généralités pour souligner l'importance du charbon de Boussagues au Moyen âge (\*) : pourquoi, comment, quand et où.

- L'extraction de la houille au XIV<sup>ème</sup> sur la seigneurie de B. est révélatrice d'une production artisanale et industrielle en milieu rural. Elle répond aux *besoins de proximité* mais aussi est capable d'offrir des productions *régulières de qualité et de quantité constantes* aux fins d'aciers et fers de Vicdessos ou Lacaune ou des fabriques de draps proches du Comté de Foix.
- Le charbon de terre fossile émerge quand la faim de bois s'aiguise et que la pression sur le couvert forestier est de plus en plus pesante. La progression des besoins en combustible de toute nature est liée autant à l'exploitation des mines d'argent proches que des usages domestiques quand la population croît. A cette époque deux niveaux de production se mettent en place : l'industrielle à grande quantité permettant l'exportation (nord Europe) et l'exploitation paysanne comme à Boussagues. Celle-ci est, *de façon unique en France*, décrite par **41** documents échelonnés entre 1302 et 1493.
- La période la plus florissante de 1302 à 1348 renvoie au dynamisme des villageois, ou de certains d'entre eux. Mais cela n'eut qu'un temps car à partir de 1482, des seigneurs exigent des droits sur l'extraction de la houille, imposent leur volonté aux exploitants et tirent des revenus substantiels.
- (\*) Mme Verna, professeur d'Histoire à l'Université de Paris 8 et au Cnam

## Essor et apogée jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### Des mines d'argent aux houillères

- Les modes d'exploitation de la Houille: l'unité de production

- Les villageois de B. ne semblent pas pratiquer le seul ramassage direct de ce charbon, mais détenir, vendre et acheter des **SETZENES**, ou portions de setzènes. Ce terme est emprunté à l'extraction des mines d'argent alentours (Ceilhes, Rocozeles, Clairac-Le Pradal). Un SETZENE correspond à 1/17<sup>ème</sup> de la production. Un setzène revenait directement au seigneur et les exploitants se répartissaient le reste en 1/16°.
- On constate des valeurs inégales des setzènes : en 1302/1348 on trouve, pour un même territoire minier 5 prix allant de **420 sous tournois (1302)** à 50 en 1332, puis **40 en 1348**. Problème de qualité (un minerai extrait d'une grande charbonnière ne serait pas comparable à une modeste excavation) ? Problèmes de perfection et de volume des infrastructures ? Ou tout simplement, grande diversité d'entreprises ! Et pourquoi pas dérivant simplement d'une stratégie d'échanges interne à la communauté et indépendante d'un prix de marché.

- Organisation de la production:

Derrière le mot de setzène, c'est l'organisation financière qui transparaît : mise en place de sociétés. Dans le domaine houiller, les objectifs diffèrent sensiblement de ceux des exploitations des « argentières » sur les plans techniques, économiques et sociaux. Acheter un setzène et ses appartenances, c'est acheter une part donnant droit au produit mais aussi à l'usage des infrastructures. Un setzène est détenu en pleine propriété. Plus aucun droit seigneurial ne vient s'y appliquer. On sait peu de choses sur les conditions juridiques précises de ces associations mais ils semblent être relativement libres, tant et si bien qu'ils vont revendiquer cette liberté vers la fin du XV<sup>ème</sup> quand les seigneurs de Clermont et les Thésan, coseigneurs de Boussagues récupèrent leurs droits seigneuriaux.

## Essor et apogée jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### Des mines d'argent aux houillères

Les entreprises d'extraction regroupent de 4 à 6 *pararii* ou **paraires**, comme pour les mines d'argent. Nombre faible, représentatif de la modestie des capitaux à engager pour lancer une exploitation avec des conditions techniques frustrées d'exploitation car le minerai affleurerait souvent. Les villageois ne semblent disposer que d'un setzène ou d'une part, nécessaire à leurs besoins et qu'ils pouvaient échanger, vendre, ou acheter. Parmi eux, une petite notabilité émerge dans la seconde moitié du XIV<sup>ème</sup>: les MOLINIER qui achetèrent pendant ce XIV<sup>ème</sup> au moins 10 setzènes sur place.

- Usages du charbon

Hormis les besoins domestiques et de l'exportation, les usages du charbon se précisent peu à peu:

Ainsi, un acte de 1380 sur la mine de Fouzilhon précise les emplois du charbon suivant sa qualité : le charbon le plus gras pour la sidérurgie et les forges et le plus commun pour la fabrication de chaux. Or le calcaire environnant B. est propice à la fabrication de la chaux (\*) ...

Le charbon de B. a-t-il été utilisé pour la sidérurgie ? Un cokéfaction du charbon fossile est nécessaire pour cela. Or on sait que des gens au milieu du XIV<sup>ème</sup> des environs de Mazamet sont venus voler du charbon à B. pour alimenter des moulins. Mais aussi, un contrat de 1508 de livraison de charbon en « carbo fustis » à Brusque pour la mouline de Cambias (à ne pas confondre avec le charbon de terre). En matière de forge, au XIV<sup>ème</sup>, XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup>, les serruriers et maréchaux du Languedoc utilisaient le charbon de terre, en qualité grasse et semi grasse, telle qu'extraite à B. Un forgeron Bernard Pontes détient entre 1429 et 1436 au moins 7 setzènes, pour son propre usage ? Dans la seigneurie, fut pratiquée largement l'activité de forge : à Graissessac au XV<sup>ème</sup> sur 17 feux, 12 étaient attribués à des *Fabri*.

(\*) Le four à chaux de La Tour sur Orb (XIX<sup>ème</sup>) pourrait avoir des origines anciennes

## Essor et apogée jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### Des mines d'argent aux houillères

- Conséquence sur les reliefs.

Le paysage d'aujourd'hui est marqué par l'extraction : peu de textes ....**sur un espace creusé et surcreusé jusqu'à nos jours**. Les textes donnent un éclairage car les termes utilisés diffèrent entre les mines de charbon et d'argent. Un seul terme est commun : *balma*. **La baume** est qualifiée, en parlant de charbon, de charbon de pierre ou associée au terme carbonarium. (\*)

On rencontre **quantités de petites excavations en surface du gisement de houille** avec de nombreux toponymes de localisation. A la fin du XIV<sup>ème</sup>, **cette multiplication rend d'ailleurs difficile les rédactions des textes de délimitations des baumes** et cela signifie une densification de l'extraction, la multiplication des fosses et leur enchevêtrement avec les zones de cultures.

Tant et si bien qu'est éloquente une description de Camplong faite au XVIII<sup>ème</sup> par Gensanne(\*\*) :

*« On y remarque beaucoup d'ouvertures qui ont été faites par les paysans à la surface des veines sans ordre ni ménagements. Toutes ces ouvertures superficielles se sont éboulées et rendent l'accès du charbon très difficile et coûteux ».*

L'étendue des affleurements permettait ce type d'exploitation « itinérante » qui, à cette époque glisse en ouest et occupe toute la surface disponible de la seigneurie . Relation entre relative facilité d'extraction et forte présence paysanne : quand on trouve son charbon dans son champ, cela devient aisé. Ce qui n'empêche pas certains d'investir davantage !

(\*) A partir de 1333 le mot *gazanatgium* se voit apposé à balma ou carbonarium. En langue d'oc, le *gazanhatge* est le revenu tiré d'une exploitation, si bien qu'on voit une volonté de distinguer ce qui est extrait, du combustible et de sa valeur. Gazanhatge devient plus tard le territoire ou étendue jusqu'à une métairie. Le mot de balma s'il peut signifier galerie doit ici à Boussagues vouloir dire plutôt creux.

(\*\*) Homme de science du XVIII<sup>ème</sup> auteur de l' « Histoire naturelle du Languedoc ».

## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle :

### Les seigneurs étendent leur rôle politique et social

La «seigneurie minière » multiplie ses interventions et assoit son influence politique en donnant et recevant les hommages, serments, reconnaissances, concluant des chartes de toutes natures.

- **1117: Déodat donne en alleu son château de Boussagues à Bernard Aton , vicomte de Béziers.**
- 1142: Ferran de B. **assiste** à une donation faite par Déodat de Lunas en faveur de l'abbaye de Sylvanès.
- 1144: **Inféodation consentie** par le seigneur de B. et ses fils Déodat et Pierre à Déodat de la Cavalerie du masage de la Cavalerie contre 12 sous melgoriens.
- 1145: Nouveau traité sous l'égide du vicomte de Béziers qui permet à ce dernier d'occuper la Tour de Patau 6 mois de l'année.
- 1214: **Inféodation** par Déodat de B, titre de donation, à Pierre de Roquefixe de plusieurs seigneuries. Hommage et serment rendu par ce dernier.
- 1228: Armand de B. reçoit **hommage** de Guillaume Raynaud pour le château du Carous, plusieurs mas avec les tasques, dîmes, etc.
- 1247 : Déodat de B est **témoin** à l'acte de cession des vicomtés de Béziers et Carcassonne par le vicomte de Trencavel au roi de France.
- 1254: Armand de B. **reçoit le serment** de Guillame de Vézian, qui lui avait vendu Boussaguettes.
-

## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### Les seigneurs étendent leur rôle politique et social

#### Ils deviennent riches et puissants

- 1256: Déodat donne quittance à sa femme Hélix de Clermont **des 10 000 sous melgoriens** reçus en dot de mariage. Garantie: 1/2 des revenus de la terre de B. S'il prédécédait, elle aurait la jouissance de la moitié des dits revenus jusqu'à restitution de la dot à elle et aux soins, sans que ces revenus ne soient décomptés du paiement.
- 1257: Déodat de B. **fournit 3 cautions** lors du contrat de mariage de sa nièce Fize de B., fille de Bernard de B. qui apporte en dot 4000 sols, ses vêtements, deux lits avec des couvertures de soie, et autres tissus
- 1268: Hommage rendu par Guillaume d'Auzières à Déodat, fils de feu Armand de B. pour un mas sur Taussac, incluant des mines et des droits et usages (dont moyenne justice dans le domaine inférieur). Le domaine supérieur est réservé au seigneur de B. En contrepartie, Déodat promet de maintenir Guillaume d'Auzières en possession de son fief.
- **1270: Hommage rendu à Philippe le Hardi , roi de France, par Aymeric et Déodat de B. pour la baronnie de B. et ses dépendances**
- 1271: hommage rendu au roi de France par le sénéchal de de Carcassonne et Béziers *concernant la terre de Boussagues.*
- 1341: hommage rendu au roi de France par Aymeri de B. et Raymond de S.
- Plus diverses participations à la sénéchaussée de Carcassonne

## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### La «seigneurie minière » étend son rôle politique et social

#### Ils assoient leur pouvoir sur le plan local

- 1195: Accord passé entre les habitants de Bédarieux et les seigneurs de B. et de Faugères: avec l'accord de l'abbé de Villemagne, ils peuvent se soustraire aux ravages de la guerre et se retirer des endroits indiqués, avec clause permettant de leur imposer de telles quêtes et impositions.
- 1228 puis en 1252,1253,1254,1268 plusieurs chartes émises par Armand de Boussagues,
- **1233: Paréage entre abbé de Villemagne et Déodat de B.**, à la suite de graves contestations entre l'abbé Artaud de Villemagne, d'une part et d'autre part et lui et Geoffrey de Faugères au sujet de viguerie et justice à exercer à Villemagne et autres lieux dépendant de l'abbaye. Tous acceptèrent un arbitrage de commissaires royaux. Accord: 1/3 de la viguerie à chacun. Les droits de justice et les cautions devaient être perçus par les parties sur les affaires civiles, criminelles ou personnelles s'appliquant à des gens de Villemagne. Ces droits devaient être répartis partie pour l'abbé 2/3 +1/3 du 3<sup>o</sup> tiers, le reste réparti entre les deux seigneurs(\*). Un seul baile pour la viguerie, établi à Villemagne, avec l'assentiment des 2 autres. Si désaccord, nomination d'un baile par chaque seigneur , chaque année, mais un seul pour la viguerie. Durée de baile : 3 ans, sauf accord des **coseigneurs** pour une prolongation, etc. Le volet financier a été détaillé page 14. **40 témoins, 42 points!**
- 1237 et 1289 :Déodat de B. concède à Guillaume Vidal et Déodat Leclerc ( cf page 18) les mines 'En Barata et de la Clède.

## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### Les Boussagues deviennent puissants seigneurs, et contractent de nombreuses chartes civiles

#### Ils assoient leur pouvoir sur le plan local

- 1271 et 1278: diverses chartes passées par Déodat
- 1271+1278/1279: des échanges entre habitants de B préservent les droits seigneuriaux d'autorisations et de redevances annuelles.
- 1278+ 1268 +1289,1324 : chartes par Aymeri de Boussagues
- 1289: Aymeri de B. concède à Guillaume Valois, Pierre Feret et leurs associés, les droits de la mine d'En Barata (cf page 18 et 26).
- 1303: Transaction (paréage) entre Rostan de Clermont et Messire Thésan du Poujol sur des différends à Boussagues sur le règlement des droits réciproques sur Boussagues.
- 1332: Reconnaissances des habitants de Bédarieux au profit de Déodat de B. sur un parchemin de 35 m de long!
- 1364: Nomination de syndic par les habitants de B. Par ordre du viguier de la seigneurie, convocation de la communauté dans la cour du château, où se réunissent les 2/3 des habitants. Ces notables firent une déclaration pour affirmer qu'ils avaient en vue la garantie et le développement des droits et des libertés du pays. Un était de Boussagues, un de Graissessac, présents et un autre absent ( B. de Boissin). L'acte contient l'énumération des pouvoirs et les attributions propres aux syndics.
- 1375: Arrentement de lods appartenant à Aymeric et Marquèse de Vaillauquès fait par un sieur du Pradal.

## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### La première famille des BOUSSAGUES

- En 1117, **Déodat Ier de Boussagues** donne donc en alleu son château et le reprend en fief. Il sera homme de confiance de Roger Trencavel en étant un des 4 membres administrant le Bédérès durant la minorité de son fils. Il permet aux vicomtes de Béziers de limiter et contrôler et défendre leurs droits sur les mines vis-à-vis de l'abbaye de Villemagne et des vicomtes de Narbonne qui l'appuie .
- **1261**: Testament de Déodat de Boussagues. Son fils aîné est Aymeri, un petit-fils Déodat,; le testateur substituait l'un à l'autre, l'oncle et le neveu, et leurs descendants, s'ils n'avaient pas de postérité masculine . Sa volonté formelle est que le fief, le majorat par lui constitué, reste dans la famille et n'aille pas à des étrangers. Dans le cas où sa descendance masculine viendrait à disparaître, il entendait que l'héritage fût dévolu aux enfants de son frère Armand, Déodat et Armand
- En 1250, un Roger de B., dernier fils du baron Aymeric, aurait participé à la 7<sup>ème</sup> croisade à la bataille de Mansourah (légende de la tour belle)
- 1270: le troubadour Menudet composa un planh au décès d'Armand de B.: « *franc chevalier, plein de bonne hardiesse, hardi de coeur, sage pour donner conseil ...* »
- 1334: Déodat institue comme son héritier son fils Pierre et lui substitue ses frères à **l'exclusion des filles**. Il lègue 50 livres à chacun de ses fils Guillaume, Déodat, Aymeri , Bernard et Imbert, et à sa fille Guillemette. Sa femme Béatrix de Frédol aura sa dot + aussi 50 livres et l'usufruit de tous ses biens à condition d'élever leurs enfants et de doter ses filles Ermengarde et Garsinde.
- 1348: Testament le 10/6 de Béatrix de Frédol, veuve de Déodat, coseigneur de Puissalicon. Elle institue ses deux fils comme héritiers universels, ses filles et leurs enfants ont de l'argent. Elle ordonne que soient célébrées trentenaires de messes pour son âme puis attribue quelque argent aux prêtres présents à ses funérailles en précisant qu'elle en souhaite 30, y compris pour les commémorations ultérieures.
- **1348: Pierre teste une semaine après sa mère et sera le dernier de la branche.**

## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### La première famille des BOUSSAGUES

- **Déodat 1117 .....**  
Armand (?)
- **Déodat 1170-1217**
  - **Déodat (1195-ap 1260) + Hélix de Guilhem Clermont-Lodève (1200- ap 1260 )**
    - **Déodat (1220- ) + Hélix de Roquefeuil (1230- ap 1260)**
      - **Déodat ( ap 1250- )**
      - **Hélix de B. ( vers 1255- ),** dame de Saint Gervais, épouse Bérenger V Guilhem , seigneur de Clermont
    - **Aymeri (né vers 1220, +ap.1289) +Garsinde de Puissalicon – (2<sup>o</sup>noces: Maracde, dont Jeanne)**
      - **Guilhem de Boussagues (1250-+ap. 1304) + Ermengarde(1260-)**
        - **Déodat de Boussagues (1280 -teste en 1334- 1348), ép. Béatrix de Fré dol**
          - **Pierre de Boussagues (1348)**
          - **Aymeri de Boussagues(1324- ),** chanoine de Maguelonne
          - Ermengarde de Boussagues épouse Grimaud de Vintrou, seigneur de Sauveterre
            - **Raymond de Sauveterre,** seigneur de Boussagues
            - Josionde de Sauveterre
        - Garsinde de Boussagues(1320- ) épouse de Guillaume de Vaihauques (1310- ),
          - Marquèse de Vailhauques, épouse Guillaume de **Thésan**, seigneur du Pujol

## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### La première famille des BOUSSAGUES

Mais aussi présence de plusieurs branches:

- Armand de B. en 1228-52-53-54, Déodat fils d'Armand...
- Arsian de B. en 1233, fils de Déodat qui avait vendu à l'abbé de Villemagne, un tiers de la viguerie , avec un Bernard comme caution
- Bernard de B. frère d'Aymeri (1220) a une fille Guillemette(1250-1295)
- En 1250, un Roger de B., dernier fils du baron Aymeric-Déodat et de Bérengère de Pézenas, participe à la 7<sup>ème</sup> croisade à la bataille de Mansourah (légende de la tour belle)
- 1287: Raymond de Boussagues, prévôt de Maguelonne
- 1300 Déodat , archidiacre de Béziers
- Aymeri de B. (1310) épouse Jeanne d'Anduze (1310)
- Alasacie de B. sœur d'Aymeri épouse P. de Montlaur
- 1279-1283 Bérenger , évêque de Lodève et son neveu Déodat, évêque de Lodève en 1310
- Jeanne de B. (1340) épouse Amalric de Narbonne-Talairan
- 1392: Aymeri

## Essor et apogée jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle les Boussagues religieux

Nombreux sont les fils de la famille de Boussagues qui occupent des postes dans les diocèses régionaux:

- En 1195, Bernard est moine à Villemagne.
- En 1182, Guilhem de B, archidiacre de Cabrières .
- 1212 : Guilhem de B, sacristain de Saint Nazaire, puis archidiacre de Lunas .
- 1249: Guillaume vicaire général de Béziers.
- En 1257, Guilhem est signalé comme sacristain ou sacriste de Saint Nazaire et en 1272 c'est un Bérenger de B. qui occupe cette charge.
- En 1268 ; Raimond de B. est prévôt de Maguelonne.
- Bérenger de B. est archidiacre de Cabrières en 1279.
- En 1295, Bernard de B. est aussi chanoine de Maguelonne, prieur à Soriech (Mauguio), puis à Castelnaud.
- Entre 1279 et 1284, Bérenger est évêque de Lodève, après avoir été archidiacre de Lodève (1245); son neveu Déodat, archidiacre de Béziers en 1300 est évêque de Lodève entre 1302 et 1312(\*).
- De 1312 à 1317, l'abbé de Villemagne est Gui de B.
- Les frères, Aimeric et Déodat de B., fils de Déodat et de Béatrix de Fré dol, prennent l'habit et deviennent chanoines, l'un à Maguelonne (puis prévôt de 1365 à 1367), et l'autre au Mont-Cassin (ou Cassan), dans la première moitié du XIV<sup>ème</sup>. Leur sœur Guilhelme de B. devient chanoinesse au couvent du Saint Esprit de la tête du pont de Béziers.
- En 1324, Bernard de B. , archidiacre de Postières, diocèse de Nîmes.
- En 1348 Déodat de B. est chanoine de du monastère de Cassan.

(\*) En 1311, il déplaça la foire de Lodève d'été au printemps, concurrençant la foire de Villemagne, celle de Clermont restant en automne!

## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle : Les coseigneureries

- **Les coseigneureries se sont développées à partir des principes du droit des successions** hérité des périodes mérovingiennes et carolingienne: l'égalité entre les enfants. Pour éviter les morcellements de domaines, territoires et fiefs, les seigneurs nouèrent des alliances. Ceci ne suffit pas, si bien que le **morcellement** atteint des niveaux insupportables pour les seigneurs puissants. Ils introduisirent petit à petit une **discrimination sur les filles**, exclues des successions la plupart du temps ( il y eut une exception sur le castrum de B.!) avant d'en arriver **au droit d'aînesse** qui arriva très tard. Mais la notion de coseigneurie s'installa.
- En 1145, un groupe de coseigneurs devait tenir la tour de B. 4 mois de l'année (février à avril +juin), l'autre groupe les autres mois ! ...Avec serment réciproque!
- On vit ensuite sur Boussagues, **les Trencavel, les Cabrières, les Malavieille, les Lauzières, les Guilhem de Clermont détenir des fiefs dans la baronnie, et prendre ou porter le titre de seigneur. Parmi ceux-ci, seuls les Clermont de Rieussec(\*) conservèrent leurs fiefs jusqu'au XVII<sup>ème</sup>. Les Thésan du Poujol le devinrent après 1365** (malgré une apparition en 1145!).
- 1392-1393: le seigneur Antoine Thésan, seigneur du Poujol, baron de B. depuis 1365, intentent un procès à Aymeri de B., seigneur de Puissalicon, au sujets des troubles que ce dernier suscitait pour la possession et l'exercice des droits féodaux dans la seigneurie dont tous deux étaient propriétaires par moitié et indivis. Cet Aymeri appartenait à une autre branche des B. et possédait aussi un domaine en indivis à B. avec d'autre membres de sa famille. La souveraineté et la justice à tous les degrés appartiennent uniquement à Aymeri sur la terre de B. mais les droits féodaux restent en indivis ailleurs dans la baronnie. Ce procès fait état de l'organisation communale au service de chaque seigneur et des difficultés rencontrées lors divergences et roueries pour s'approprier exclusivement quelques droits communs ( taxes sur la boucherie, les céréales, les vendanges, etc.).
- Les Sénégra, ayant beaucoup investi, s'appelèrent seigneur de Boussagues, depuis le XIII<sup>ème</sup>, jusqu'au XIX<sup>ème</sup>, avec des périodes sans éclat.

(\*) En 1500, Le comte de Clermont Rieussec se nomma baron de Boussagues

## Essor et l'apogée de Boussagues jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle : Le développement du village

- Le château haut, (*caput castris*) remonte à la fin du XI<sup>ème</sup> / début XII<sup>ème</sup>, il contrôle les ruisseaux descendant de part et d'autre. Son donjon corps quadrangulaire est répandu dans l'architecture militaire du premier âge féodal méridional.
- L'église Notre Dame, en contrebas du village et au dessus du confluent des ruisseaux, est construite en périphérie, ce qui n'est pas rare à cette époque. Son chœur remonte au XI<sup>ème</sup>/XII<sup>ème</sup> siècle (ou antérieur?).
- Le château bas, (*domus nova* en opposition au *caput veteris* ) qui fut longtemps appelé *tour de Patau*, fut construit peu après entre 1200 et 1256 à des fins de logement seigneurial et fut étendu rapidement, pour être complété au XVI<sup>ème</sup> par l'aile et la tour nord.
- Les lits des ruisseaux sont creusés tant pour extraire les matériaux nécessaires aux constructions que pour former des fossés infranchissables.
- Première mention en 1325 d'un quartier (*barri*) extérieur au château,
- Construction de l'église de la Trinité vers 1310/1320, au sud hors fortifications sur le chemin des Causses. Don de l'évêque de Lodève Déodat de B. (1312/1315) ?
- La tour dite de la Prison, ou peut-être de Patau, à proximité du Castellat.

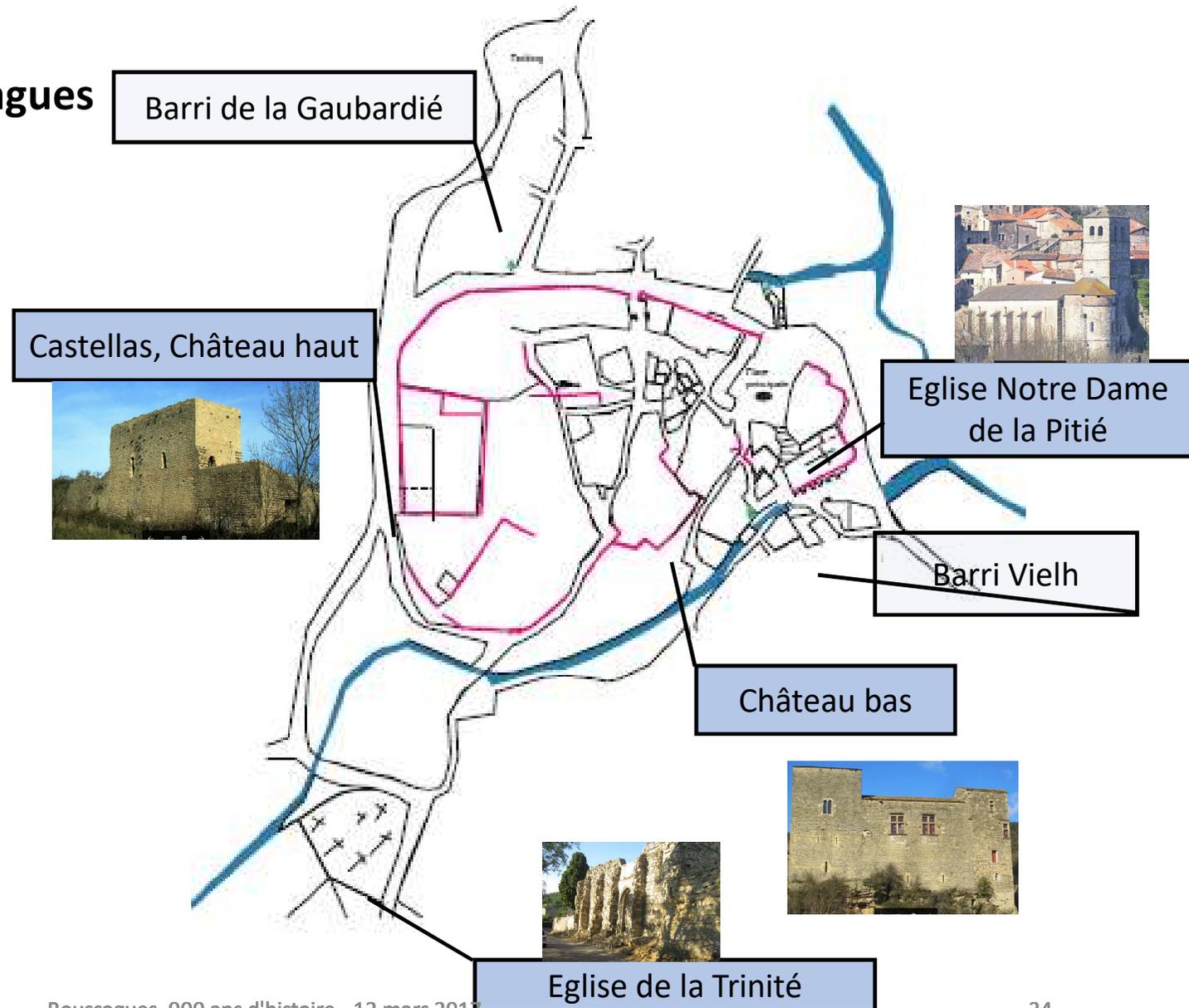


Boussagues, 9000 ans d'histoire - 12 mars 2017

## Essor et l'apogée de Boussagues Le développement du village

A partir du Castellans et de son enceinte primaire complétée de part et d'autre de structures de garde ou contrôle des ruisseaux, le développement du village suivit les courbes de niveau en partant vers l'est où se trouve un plateau. Puis l'extension se fit en suivant les pentes toujours vers l'est en descendant jusqu'à l'église; mais aussi B. se développa hors les fortifications avec l'église de la Trinité et 2 barris, quartiers: Barri de la Gaubardié au nord et le Barri vielh à l'est.

Tout autour du village, des terrasses, jusqu'à 20 par coteaux ont été édifiées.



## Essor et apogée jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### Le développement de la communauté où toutes les fonctions régaliennes sont à Boussagues

- Présence signalée en **1199** de « feudales milites » ou **chevaliers** que seuls les plus grands seigneurs en avaient et pouvaient entretenir!
- **Bailli**, ou baile: Bernard de Valeraugue , baile de Déodat de B. en 1218. Puis dans l'acte de paréage de 1233 entre l'abbé de Villemagne et Déodat de B.
- **Notaire** public de B. G Elie en 1225; Jean Robert, notaire en 1289. Mention d'un *notaire apostolique* en 1392
- 1291: un « **juge** du château et de la baronnie de B. condamne à 50 sous tournois d'amende au profit de la cour seigneuriale B. Canet convaincu d'avoir blessé au bras d'un coup d'épée et avec colère, Vidal de Boubals, habitant Bédarieux. »
- Avant 1392, mention de **fourches patibulaires** au lieu dit 'le Galinet'; existence de **sergents, de viguier , de prisons**, pour l'exercice de la police et de la justice.

Les seigneurs de B. avaient droit de basse, moyenne et haute justice. En voici quelques exemples:

- Souvenir d'une pendaison de voleurs sur ordre des coseigneurs;
- Un voleur d'étoupes fut condamné à être promené à travers la seigneurie et à être fustigé jusqu'à grave effusion. Un voleur de raisins avait été chargé, en échange d'amnistie, d'exécuter la sentence!
- Un agresseur d'un transport de vin fut arrêté par le seigneur du Pujol, puis libéré par l'autre seigneur;
- Un voleur de charbon fut emprisonné;
- Deux larrons furent fouettés et bannis;
- Une vigne, sous Sénégra, fut contestée par deux voisins; le notaire finit par trouver une accord;
- Une affaire de viol d'une femme mariée par plusieurs hommes fut instruite par le viguier;

## Essor et apogée jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### Mission des syndics

Première trace de **syndics en 1349**, mais beaucoup de détails **en 1364**: Nomination des **3 syndics** par les habitants de B. Par ordre du viguier de la seigneurie, la communauté fut convoquée dans la cour du château, où sont réunis les 2/3 des hommes (116). Ces notables firent une déclaration pour affirmer qu'ils avaient en vue la garantie et le développement des droits et des libertés du pays. L'acte contient l'énumération des **25** pouvoirs et les attributions propres aux syndics:

- 1 **Construire, entretenir les églises et clochers (5), remparts, forteresses, ponts, routes**; améliorer les mauvais passages; prendre les mesures ou faire les réquisitions nécessaires pour ces constructions, réparations et entretiens.
- 2 **Choisir**, avec l'assentiment des conseillers nommés par les notables de la communauté, **des ouvriers**, pour administrer le luminaire et les travaux de l'église de B.
- 3 **Désigner des gardiens de moisson (bandiers)** . pour toute la terre de B. et pour toute terre commune entre le seigneur de B et Marquèse de Vailhauquès, épouse de Guillaume de Thésan, coseigneuse de la terre foraine de B. Les bandiers ont le droit de surveiller tout le territoire, poursuivre et déférer à la justice les délinquants et de percevoir les droits dûs sur les condamnations.
- 4 **Choisir plusieurs prud'hommes** pour établir les tailles. Ils peuvent les révoquer et les remplacer.
- 5 **Vendre ou aliéner les produits de saisies, lever des amendes.**
- 6 **Ester en justice** au nom de la Communauté et des seigneurs pour repousser les prétentions de Pierre de Sénégra , seigneur d'Avène, d'Arnaud Alaman, coseigneur de Roujan ou tout autre qui essaierait de les troubler dans l'exercice des droits, franchises et libertés, dont la communauté jouit depuis un temps immémorial.

## Essor et apogée jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### Mission des syndics

- 7 **Ester en justice si l'archiprêtre de B.** ainsi que les prêtres des autres paroisses essayent encore d'apporter des obstacles et empêchements aux franchises dont jouissent les habitants, pour le paiements de dîmes et d'exiger des dîmes nouvelles pour le carnalage et les autres produits.
- 8 par rapport à l'article précédent, faire des actions, transactions et imposer des clauses pénales.
- 9 **Ester en justice si l'archiprêtre de B** et ses curés voudraient exiger plus qu'il ne leur est dû pour les enterrements et l'administration des autres sacrements.
- 10 **Ester en justice aussi si l'archiprêtre de B** élevait des prétentions au sujet de la cuisson du pain dans le four de B.
- 11 Ester en justice si les autres communautés environnantes tentent de troubler la communauté de B dans ses droits et franchises dont elle jouit dans la baronnie pour couper le bois, faire paître les troupeaux, établir des règlements relatifs à l'entrée des pâturages, exploiter des pâturages avec ou sans animaux.
- 12 Ester en justice si, les forains veulent empêcher la communauté d'établir des règlements sur l'étendue de la Baronnie.
- 13 Pouvoir, au nom de la communauté et pour son compte , **obtenir tant du seigneur que de tout autre personne**, des franchises et libertés, et en acquérir des bois, pâturages et garrigues.
- 14 **Réclamer** et faire recouvrer , même via poursuites, ce qui est dû à la Communauté.
- 15 **Recevoir, réclamer**, où que ce soit et de qui que ce soit, ce qui est dû à la communauté et à l'église de B.
- 16 **Exiger les comptes des syndics**, faire rentrer les levées des tailles et autres créances, mêmes échues depuis plus de 10 ans.

## Essor et apogée jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle

### Missions des syndics

- 17 **Constituer des procureurs** pour l'exécution des mesures à prendre, fixer le salaire des notaires, avocats, sergents et autres agents, passer des contrats, révoquer et remplacer les procureurs, contracter des emprunts et, si nécessaire, obliger les biens de la communauté pour la garantie de ces emprunts.
- 18 Ester en justice devant toutes les cours et juridiction et y faire tous actes nécessaires, faire appel, ...
- 19 **Imposer, faire lever** les tailles et des taxes pour le compte du roi et les affaires de la communauté.
- 20 **Fixer le salaire des avocats, notaires et procureurs**, après avoir réuni les prudhommes de la seigneurie
- 21 En un mot, faire tout ce que comporte un mandat général et tout ce que la communauté peut d'elle-même entreprendre.
- 22 Les syndics ont le droit d'imposer des tailles pour faire face aux charges et administrer les finances.
- 23 Toute sécurité leur est assurée aux sujets des dépenses faite et à faire et pour les recettes, **foi doit être ajoutée à leur simple parole.**
- 24 **Tout ce qu'il feraient pour la communauté devait être accepté et ratifié.**
- 25 **Les pouvoirs des syndics sont pour une année, à compter du jour de l'élection.**

## LES EVENEMENTS de la 2<sup>nd</sup>e MOITIE DU XIV<sup>ème</sup> SIECLE

Le début du déclin de Boussagues s'amorça à la suite d'évènements largement concomitants:

- La guerre de cent ans et les routiers dans les Hauts Cantons
- La « catastrophe climatique »
- Les épidémies: les pestes, succédant à des disettes
- Les Boussagues quittent le village : Pierre de Boussagues meurt sans postérité et ses héritiers ne résident plus à Boussagues

## **LES EVENEMENTS de la 2<sup>nd</sup>e MOITIE DU XIV<sup>ème</sup> SIECLE**

### **la Guerre de 100 ans et les routiers dans les Hauts Cantons**

- En 1364, Bédarioux fut pris par les « routiers », bandes d'hommes en armes ayant écumé le sud en marge des troupes anglaises ayant envahi le sud pour faire diversion vis-à-vis du roi de France. Un texte de Mascaro indique aussi qu'ils assiégèrent et emportèrent d'assaut « Bossiaques ». Ils s'installèrent au « Castel del'Ingles »(\*). Comment Bousagues échappa-t-elle aux sacs de ces routiers qui vivaient de pillages, rapines, rançonnages et brigandage. Une dépression économique s'ensuivit.

(\*) Il domine l'Orb à hauteur du Mas Blanc et est presque visible de Bousagues. Ce fortin put avoir été construit avant par les Bousagues aux fins de garde directe du fleuve.

## LES EVENEMENTS de la 2<sup>nd</sup>e MOITIE DU XIV<sup>ème</sup> SIECLE

### « La catastrophe climatique »(\*)

On sait que le climat se refroidit nettement dans le Languedoc à partir de la 2<sup>nd</sup>e moitié du XIV<sup>e</sup> siècle après plusieurs siècles de relative clémence et les conséquences sont importantes. F. Journot écrit: « *Le contexte climatique est celui de la fin du « petit optimum médiéval », effectif depuis les environs de l'an mil, et du début du « petit âge glaciaire »* »

Des **inondations catastrophiques sont signalées vers 1345** ( Lodève, Avignon) et mirent à mal le dynamisme économique de Villemagne . Le **changement de lit de la Mare** vraisemblablement vers 1375 fut source de conflit entre l'abbé et la communauté villageoise en 1429 au sujet des terres cultivables détenues par les villageois de façon immémoriale à l'ouest du cours actuel. La mare ne coulait plus sous l'ancien pont. Il faudra attendre plusieurs siècles (1776) un nouveau pont! Cette vigueur de la mare, tout au long de ces siècles est impressionnante, car les remblais naturels issus des inondations fréquentes ont **relevé le niveau moyen de Villemagne de 2 à 4 mètres**.

F. Journot pose des questions: « *On ne sait dans quel substrat la rivière creusait le coude qui enveloppait l'endroit par le nord et l'ouest. Peut-on imaginer que le creusement de fossés défensifs, aisés à nettoyer, participa au projet (à Boussagues semble-t-il les lits de ruisseaux qui délimitent partie de l'agglomération médiévale ont été travaillés) ? Les différents niveaux de sol des monuments médiévaux constituent-ils les indices d'un terrain accidenté, ou bien est-ce qu'entre XIIe et XIVe siècles eurent déjà lieu des épisodes de dépôts par inondations qui furent entérinés par les habitants et non délogés ».*

(\*) titre d'un article de F. Journot

NB. Notons que la pente ouest de la vallée de la Mare est géologiquement instable ; le rendement agricole et celui des mines, l'exploitation du bois nécessaire non tant à l'étalement des galeries qu'au fonctionnement du ou des fours métallurgiques, laissèrent *couler les terres*. Le phénomène a été repéré lors de la fouille de Saint-Martin le Vieux, plusieurs fois les murs ont déversé, ont dû être réparés, et finalement les fondations sont aujourd'hui à nu.

## LES EVENEMENTS de la 2<sup>nd</sup>e MOITIE DU XIV<sup>ème</sup> SIECLE

### Les épidémies

Le nombre de feux en 1302 s'élevait à **230, soit environ 1100 personnes sur Boussagues**, 256 sur Bédarieux, et 516 sur Villemagne (environ 2600 hab.). Mais s'agit-il de la Baronnie ou du village?

Entre 1302 et 1348, 20 années de grandes disettes sont rappelées.

La principale épidémie de peste(\*), celle de la « peste noire » frappa en 1348/1353. Elle décima le ¼ de la population du royaume. Le Languedoc ne fut pas épargné mais l'épidémie la plus forte de notre région se produisit vers 1363. Cessenon perdit alors 90% de sa population passant de 400 personnes en 1374, à 45 en 1415.

**En 1380, il ne fut dénombré à B. que 36 feux**, soit une diminution de 85%! Ici, seul le village semble être concerné mais la maladie n'est pas forcément seule responsable!

Plusieurs autres recensements (à consulter) furent effectués en 1399,1408,1415 et peuvent confirmer ce niveau de population.

(\*) en effet, il est question à chaque siècle d'épidémie dévastatrices de « pestes » ou nommées ainsi, dans nos contrées.

## **LES EVENEMENTS de la 2<sup>nd</sup>e MOITIE DU XIV<sup>ème</sup> SIECLE**

### **Pierre de Boussagues meurt sans postérité et ses héritiers ne résident plus à Boussagues**

Pierre de B. fit son testament à l'article de la mort le 16/6/1348 (et une semaine après celui de sa mère) et mourut sans enfants.

Il institua son premier frère Aymeri, chanoine de Maguelonne, comme héritier universel, à condition qu'il ait l'autorisation de déposer l'habit régulier et 'revenir dans le monde'. A défaut, l'héritier devient Raymond de Vintrou, seigneur de Sauveterre, fils aîné de sa soeur Ermengarde, et encore à défaut le second ou troisième à condition que soit substitué le nom de Boussagues au sien propre. Si les héritiers mâles ne pouvaient hériter ou même mourrait sans postérité, alors devenaient héritières (\*) universelles les filles des 2 sœurs de Pierre, Ermengarde et Garsinde. Le pape n'accédant pas à la demande de Aymeri, l'héritage revint à Raymond de Sauveterre qui mourut sans postérité. La succession fut accaparée par Josionde, sa soeur. Mais leur cousine Marquèse de Vaillauquès, fille de Garsinde, lui intenta un procès. Par un acte du 12/4/1368, l'héritage de Pierre est partagé en 2 partie égales, Marquèse héritant Boussagues et ses dépendances. Elle avait apporté ses biens en mariage à la Maison de Thésan en 1360 et cette lignée des Thésan du Pujol devint ainsi seigneurs de Boussagues .

**Ainsi s'éteignit le lignage direct des Boussagues, les Thésan s'accaparèrent du titre de Baron de Boussagues, d'autres coseigneurs demeurant « seigneur » de B.**

(\*) Les femmes ne sont généralement pas exclues légalement des héritages de fief mais les exemples sont rares. Il semble que l'on s'arrangeait pour qu'elles le soient... Une seule femme dans le cartulaire des Trencavel, une seule autre prête serment, et encore...avec son mari et cela concerne le castrum de Boussagues. Les droits d'ainesse, aussi furent instaurés par la suite pour éviter les morcellement des domaines.

## LES EVENEMENTS de la 2<sup>nd</sup>e MOITIE DU XIV<sup>ème</sup> SIECLE

Pierre de Boussagues meurt sans postérité et ses héritiers ne résident plus à Boussagues

- **Pierre de Boussagues (1348)**
- **Aymeri** de Boussagues(1324- ), chanoine de Maguelonne
- Ermengarde de Boussagues épouse Grimaud de Vintrou, seigneur de Sauveterre
  - **Raymond** de Sauveterre, seigneur de Boussagues
  - **Josionde** de Sauveterre
- Garsinde de Boussagues(1320- ) épouse de Guillaume de Vailhauques (1310- )
  - **Marquèse** de Vailhauques, épouse Guillaume de **Thésan**, seigneur du Poujol

## Du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle

A compter de cette fin du XIV<sup>ème</sup> siècle, **Boussagues se releva quelque peu.** Mais, en raison des développements de toutes natures se déroulant dans les vallées, et notamment les échanges favorisant l'économie, et des événements politiques se déroulant en dehors de la région, elle perdit de son influence. **La baronnie continuera à régir les Hauts Cantons presque jusqu'à la Révolution sous la houlette des familles des Sénégra, puis des Thésan du Poujol qui l'animèrent en appuyant leur fortune sur les richesses locales.**

Boussagues restera un point du pouvoir religieux séculier important, parvenant, apparemment, à ne pas souffrir des guerres de Religion.

La famille de Sénégra s'investit à partir de la seconde moitié du XV<sup>ème</sup> sur le village même en concurrence directe avec les barons de Boussagues, les Thésan du Poujol. Cet intérêt reste en lien avec les mines, preuve s'il en était d'activités minières rémunératrices.

Puis, les Thésan s'y intéressèrent à leur tour, et notamment Joseph Gabriel, abbé de Joncels .

## Du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle

- La paroisse de Boussagues devient archiprêtré
- Les guerres de religion
- Boussagues au XV<sup>ème</sup> siècle
- Boussagues au XVI<sup>ème</sup>
- Les D' Alichoux, seigneur de Sénégra, deviennent seigneurs de Boussagues
- Boussagues au XVII<sup>ème</sup> La vie continue, et notamment la vie judiciaire
- Boussagues au XVII<sup>ème</sup> les Thésan du Poujol investissent dans la baronnie
- L'organisation de la communauté au XVII<sup>ème</sup>
- Boussagues au XVIII<sup>ème</sup> jusqu'à la Révolution

## Du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle

### La paroisse de Boussagues devient l'archiprêtré des Hauts Cantons

Dès 1199, le château est cité avec « Notre Dame d'en haut » vraisemblablement dans son enceinte, ce qui suppose une Notre Dame d'en bas! 2 églises?

**Boussagues dépasse Clairac:** La croissance de B. se traduit aussi aux dépens de Clairac qui était une de 2 paroisses les plus importantes de l'archidiaconé de Lunas. Ainsi, un acte du Livre Noir cite l' «*église de St Saturnin de Clairac avec la chapelle de B.* » ( celle du château). En 1323, on parle du « *recteur de Clairac et de Boussagues* », puis quelques années plus tard en 1351, c'est l'inverse « *le recteur de Boussagues et de Clairac* », et enfin en 1364, « *Sainte Marie de B.* » tout court!

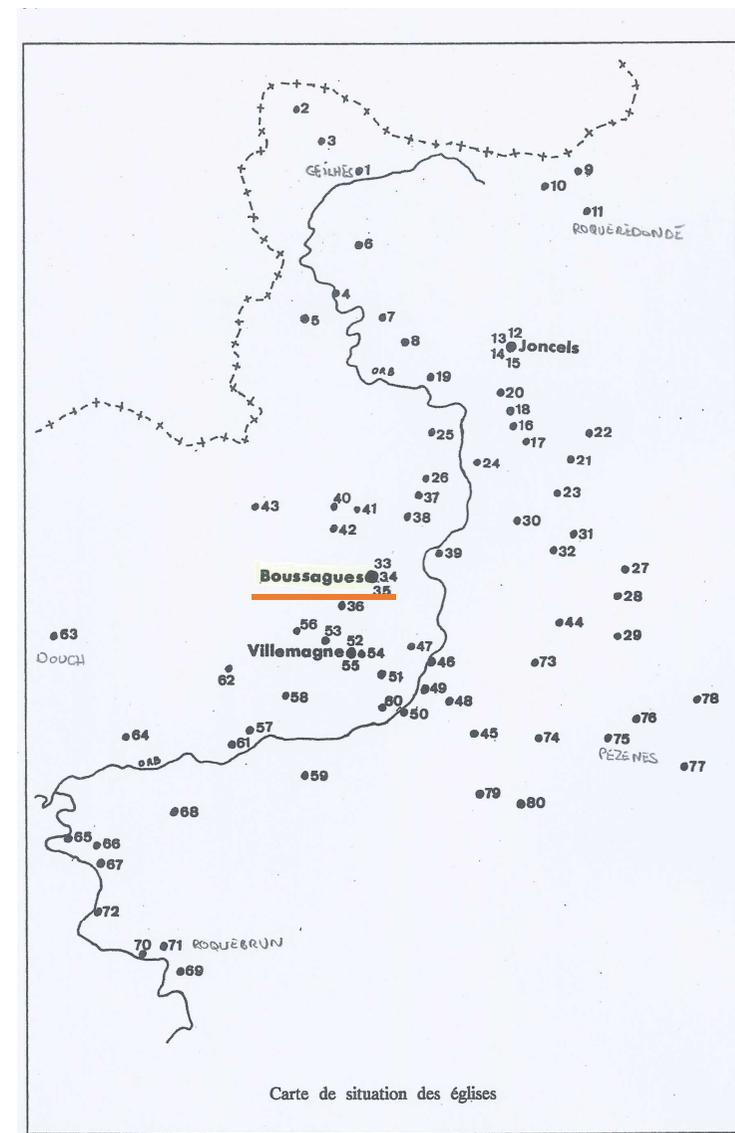
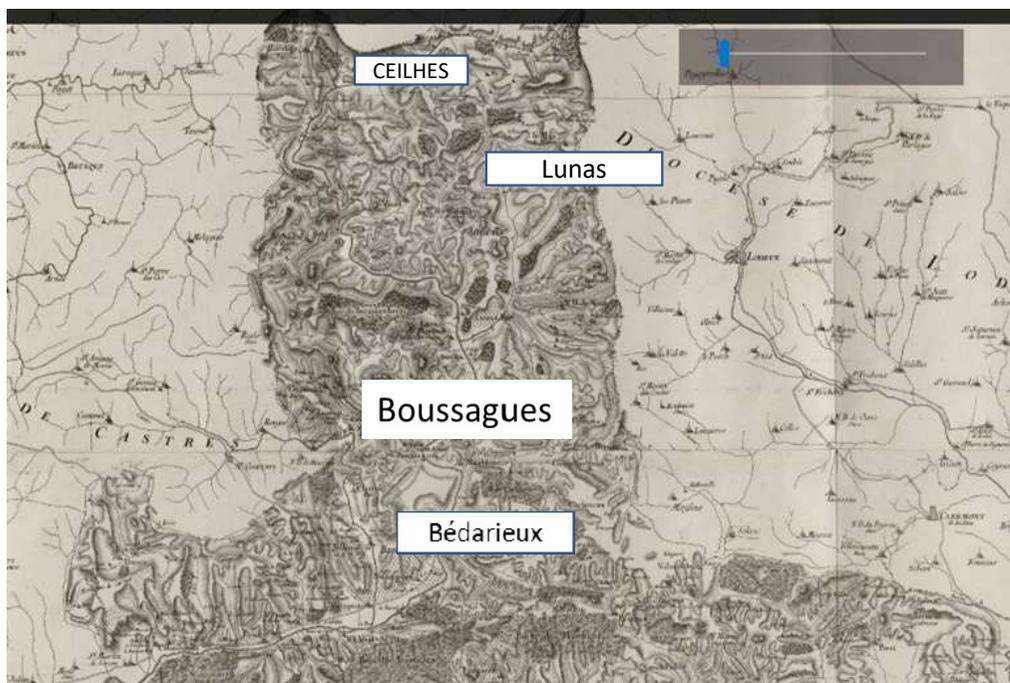
**Taille :** Cet archiprêtré fut créé courant XIV<sup>ème</sup> siècle à la suite de l'archidiaconé de Lunas, dont il reprit le territoire s'étendant sur 40 Paroisses et 72 églises et chapelles, telles qu'elles furent énumérées par Mgr de Bonsi, évêque de Béziers en 1636 (3 siècles plus tard). Plus de la moitié appartenaient aux abbayes de Villemagne (24) et Joncels(18) qui en percevaient les revenus. Il dura jusqu'à la Révolution .

Ce **territoire** allait de Ceilhes et Roqueredonde , au nord, descendait au sud jusqu'à Roquebrun au sud. Plus tard furent rattachées les paroisses de Valmascle, Pézènes et Faugères à l'est tandis que Vieussan, Ceps et Roquebrun furent détachées à l'archiprêtré du Pouget.

C'est ainsi que **l'église Notre Dame de Boussagues** put devenir vaste et imposante surtout lors de sa reconstruction au début du XVI<sup>ème</sup> quelques décennies après l'effondrement de sa construction primitive au milieu du XV<sup>ème</sup> à la suite probable d'intempéries. Elle fut alors dédiée à Notre Dame de la pitié en 1527. La deuxième plus vaste église des Hauts Cantons avec sa nef désaxée du chœur.

# Du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle

## La paroisse de Boussagues devient l'archiprêtré des Hauts Cantons



## Du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle

### Les guerres de religion du XVI<sup>ème</sup> siècle

**Les guerres de religion du XVI<sup>ème</sup> épargnèrent largement Boussagues, semble-t-il. Est-ce du fait de son importance séculière de centre catholique?**

L'influence réformée encercla pratiquement Boussagues: Faugères, du fait de son seigneur affilié aux Narbonne, était un centre protestant. Bédarieux connut une histoire riche et tragique de cette période: plusieurs fois conquise et reprise, création de foyer réformé sur Lunas, Camplong et Graissessac, sac de l'abbaye de Villemagne. Bédarieux compta jusqu'à de la moitié de sa population ( 1800 habitants) en 1665, protestante.

Aucune trace de Réforme, aucun dégât ne nous est signalé, si ce n'est une **légende de suicide collectif** sur un versant déboulant sur l'Espaze. En effet, B. est reconnue comme place catholique en 1593, comme (Villemagne et Nizas) quand une assemblée de consuls se réunit pour contester les tailles en forte augmentation en raison de frais de guerre.

Un pasteur des Cévennes Guillaume Boyssin, est dit originaire de Boussagues vers 1570, mais est-il du village ou de la Baronnie?

## Du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle

### Boussagues au XV<sup>ème</sup> siècle

- 1403: transaction entre Antoine du Thésan et Aimeric, seigneur de B.
- 1423: hommage de Tristan Guilhem de Clermont sur ce qu'il possédait dans la baronnie de B.
- 1452: transactions entre les habitants et leur seigneur en 1403 et 1452 sur la perception de la taille.
- **1468 : le seigneur de Sénégra achète au chapitre composé de maison, de moulin à blé de la Tour, carbonière de pierre, bois de l'Abade et de la Tourbelle**
- 1468 Bail à nouvel achat pour le tènement de Carcasignes avec talonnes de charbon de pierre, baillé par Bremond de Sénégra. Le chapitre avait droit à une redevance de charbon mais ses baumes avaient été délaissées et démolies. Les chanoines somment leur réouverture.
- 1474: Brémond de Sénégra achète à Pierre Sigran toute la rente qu'il possède au masage de Proubon et dans toute la juridiction de B. (tasques, blé, usages en argent, etc.) , il achète un autre bien à B. en 1487
- 1482: informations sur les propriétaires de mines et de leurs droits, Le prieur de Lunas règle les droits de tous ceux qui ont portion aux mines de charbon dans la terre de B.

## Du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle

### Boussagues au XVI<sup>ème</sup>

- **Nombreuses reconnaissances faite au profit des nombreux seigneurs de B.:** dame de Clermont, dame de B., de noble Tristan de Thésan, seigneur de la terre foraine de B.; au profit de noble Jean de Pateau de Roujan; noble Tristan de Thésan, seigneur du Poujol ; de Gabriel de Thésan, abbé de St Pierre de Joncels; Olivier de Thésan; noble Guillaume de St Julien et à sa femme ; Antoine et Brémond de Sénégra; au seigneur de Clermont, au chapitre cathédral de Béziers; et pour finir à Noble Aman d'Alichoux de Sénégra!
- **1519 : Salvaire de Sénégra vend au chapitre cathédral de Béziers la moitié d'un fief et de ses dépendances qu'il tenait par indivis avec ledit chapitre au lieu et juridiction de B. pour 850 livres tournois**
- En 1520: l'abbé Guillaume Merle **fit reconstruire la nef de l'église Notre Dame** qui s'était effondrée une cinquantaine d'années auparavant. Cette fut reconstruite avec un axe très décalé de celui du chœur, vraisemblablement pour éviter de nouvelles catastrophes , l'église étant située au bord du ruisseau. Certes , de bonnes âmes trouvèrent une autre explication à ce désaxage. En 1527, elle fut dédiée à Notre Dame de la Pitié (\*).
- **1539: M. D'Alichoux, acquiert du chapitre de Béziers le fief de Sénégra ( et en devint seigneur), le moulin et la maison de Boussagues (la maison du Bailli?)**
- En 1556-1561: Marguerite de Turenne, dame de Boussagues, qui avait reçu le fief de St Julien de la part du curé de Camplong, le donne à son ancien maitre d'hôtel, devenu noble, François de Bar. Ce dernier le revend à **Michel Seguin** en 1563.

(\*) même si en 1790 elle eut comme patronne « l'Assomption de Notre Dame ». Le fronton sud fut refait vers 1840 en restreignant la porte.

## Du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle

### Boussagues au XVI<sup>ème</sup> siècle

- En 1572 : **Michel Seguin**, habitant de B. et sieur de Sénégra bénéficie d'une sentence rendue à sa faveur par le sénéchal de Béziers, contre les consuls au de B. sur les réclamations d'impôts sur des biens ayant appartenu au chapitre de Béziers...
- En 1576: (militaire) envoi de Jean Pastre, messenger habituel de Béziers, à Boussagues ***pour y quérir le capitaine Agut et ses forces.***
- **1593: Le chapitre cathédral de Béziers vend pour 9000 livres le fief de Sénégra à Amans d'Alichoux, époux de Claude Seguin( fille de Michel)**

## Du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle:

### Les d' Alichoux, seigneur de Sénégra deviennent seigneurs de Boussagues

Les Sénégra apparaissent dès 1195:

- avec Aymeric se disant même baron. On y voit ses fils Guillaume en 1199 et 1214.
- Armand de S. apparaît en 1228-1256
- Raymond de S. est signalé en 1341-1345.

Ils étaient partie prenantes du système de coseigneurie, entraînant un enchevêtrement inouï de droits seigneuriaux .

En 1582, Claude Seguin fille de Michel Seguin , qui avait racheté les biens de B. au chapitre de Béziers, épouse, le sieur d' Alichoux, gouverneur de Boussagues.

Les d' Alichoux de Sénégra semblent s'installer sur place et construisent l'aile nord du Château Bas, et peut-être la face sud de la Maison du Bailli.



## Du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle Boussagues au XVII<sup>ème</sup> siècle

### La vie continue, et notamment la vie judiciaire:

En 1632: « Le syndic des lieux, masages et forains de B. contre les consuls *modernes* dudit lieu» sur une rétribution à des chirurgiens sur une prétendue épidémie.

#### **1655: Procès entre la famille de Thésan contre les sieurs Combes et Bombail au sujet des mines de charbon de B.**

1656: Arrêt de la Cour des Aides et Finances de Montpellier, soutenu par les consuls de B. sur le remboursement d'avances faites par des habitants lors d'une épidémie contagieuse.

#### **1675: Jugement rendu en faveur d'Amans d' Alichoux sur des délits commis par plusieurs personnes aux mines de charbon**

En 1684, l'archiprêtre est rossé pour avoir réclamé le livre des impositions.

Procès au long cours de Noble Amans d'Alichoux, créancier de la communauté de Boussagues, contre de nombreux habitants!

#### **1662: Réclamation d'Aman d'Alichoux qui demandait à être maintenu en la possession des mines de charbon de Boussagues.**

#### **1679: Les habitants font une requête au sujet des mines de charbon pour demander le maintien du droit exclusif qu'a le seigneur d'ouvrir une mine et d'obtenir la répression des *attentats* contre ce droit.**

1680: Nouvelle requête des habitants qui souhaitent une modification des procédures des élections consulaires pour déjouer les intrigues de M. d'Alichoux! En effet, personne d'autre que lui pouvait payer 2 livres de compoix et devenir consul.

1695: Requête d'Antoine d'Alichoux contre Combal au sujet de mines de charbon.

(Non daté): lettre de syndics au seigneur du Pujol le priant de ne pas autoriser un barbier vivant de vols et larcins et le priant aussi de bien vouloir témoigner ses bonnes grâces à ses sujets plutôt qu'aux étrangers.

## Du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle

Boussagues au XVII<sup>ème</sup>: les Thésan du Poujol investissent dans la baronnie

**Les Thésan du Poujol deviennent les maîtres de la Baronnie, en rachetant la coseigneurie et leurs biens de B. à la maison de Clermont, puis aux Sénégra.**

- Entre 1659 et 1686, JG de Thésan, abbé de Joncels, constitue un patrimoine important: 129 contrats d'acquisitions et d'échanges sur la baronnie, dont 13 actes d'acquisitions de mines.
- **1660/1670/1675: Louis de Guilhem de Clermont, Castelnaud, Caraman et Foix est coseigneur de B. avec Gabriel de Thésan et lui vend sa coseigneurie en 1670, puis tous ses biens de B. en 1675.**
- 1677: le Roi et Colbert signe le remise du droit de lods et ventes, consécutives à son achat .
- 1677: Différend entre les habitants du Devès de Graissessac et Messire J. de Thésan. En respect d'un bail signé 50 ans avant, est condamné à recevoir une rente de 1 livre de poivre et quelques écus d'or, à ne pas s'ingérer dans les exploitations et donc à ne pas prendre de charbon.
- En 1687: Louis de Fleyre , héritier de JG de Thésan se fait contester le dénombrement présenté par les consuls et habitants; en 1704: Louis de Fleyre ayant renoncé à l'héritage de JG de Thésan, le nouvel héritier est Théodore de Brousson; **en 1708: Pierre de Fleyre de Siran, seigneur d'Avène, vend à Pons de Thésan la seigneurie de B.** Il paiera le solde en 1720 de 12 408 livres.
- **1754: Louis d' Alichoux de Sénégra vend ses fiefs et droits seigneuriaux de B. pour 34 000 livres à la veuve du Marquis de Thésan du Poujol, y compris les mines de charbon un moulin à huile, le château de la Tour de Patau et un château en ruines. Le solde sera payé en 1779 pour 18 477 livres.**

## Du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle

### L'organisation de la communauté au XVII<sup>ème</sup>

- **B. gardait « depuis plusieurs siècles », comme le rappelle la déclaration de 1680, son organisation** telle les 'conseils de la communauté'.
- Les délibérations de la commune se tenaient sur la place publique, sous une espèce de pavillon de forme ogivale qui servait d'abri aux consuls et au bailli ( aujourd'hui place de la meule). Ce **conseil « général »** était composé de chefs de famille qui élisaient les consuls (3: le premier, le second et le consul forain), le collecteur (1) et auditeurs(2). Les élections se tenaient le 1<sup>er</sup> décembre.
- Il y avait ensuite le « **conseil ordinaire** » composé d'un membre par hameau. Il assistait le consul dans toutes les opérations financières de la commune.
- La communauté était administrée en sus des membres élus par 12 conseillers politiques et autres officiers communaux: les 2 auditeurs, le collecteur, 2 estimateurs ou arbitres, 2 obvriers ou marguilliers, un greffier consulaire, un valet consulaire, un fontainier. Sur le plan judiciaire: un viguier, un lieutenant ou procureur juridictionnel, un procureur fiscal, un syndic, un greffier et deux huissiers.
- **Leurs fonctions étaient toutes gratuites**, mais ils pouvaient percevoir des indemnités représentatives. Un « colonel de la garde de bourgeoisie » en reçut une de 24 livres au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle! Un premier consul, plusieurs fois élu, fut poursuivi pour détournement de fonds , puis condamné à la prison et au remboursement des sommes détournées, après plusieurs années de procédure...
- Enseignement: Une « **escolle** » , en 1676, comptait 25 élèves, dirigée par un régent rémunéré. Une autre existait sur Graissessac. Leur mission: apprendre à lire et à écrire, enseigner le catéchisme, emmener les enfants prier chaque jour à l'église.

## Du XV<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle

### Boussagues au XVIII<sup>ème</sup> jusqu'à la Révolution

- 1710, le collecteur de B., J. Arribat réunit la somme importante de 6570 livres pour la « costité » des impositions de l'année, mais on partait d'une somme de 950 livres en 1676, et leur montant s'éleva progressivement jusqu'à 11 400 livres en 1775.
- Si l'hôpital existait avant ou en 1687 et dura jusqu'à la Révolution, au XVIII<sup>ème</sup>, une pétition des hôpitaux civils de Pézenas, Boussagues et Capestang relative aux revenus de ces hôpitaux est lancée.
- **1754: les Sénégra ont vendu leurs droits aux Thésan.**

Fin du XVII<sup>ème</sup> siècle: la Baronnie est composée de 6 paroisses

- 1737: **plusieurs habitants de B. comparaissent pour faits de chasse (!)**. Un est condamné à 500 Livres d'amende.
- Un procès au long cours : contre Méjanel. Le 18 thermidor an III, Joseph Boubals, *officier ministériel près le Tribunal de Police Correctionnelle de Boussagues*, **tranche un litige des revenus produits d'un terrain durant 29 ans.**

# La Renaissance minière

- Les concessions de la Baronnie
- La concession de Boussagues
- Les limites de la concession de Boussagues
- Boussagues à la veille de la Révolution

## La renaissance minière

### Les concessions de la baronnie

**4 concessions furent accordées**, à la suite de l'édit de 1744 de Louis XV qui replaça la houille parmi les substances devant faire l'objet de concessions accordées par le souverain:

- 1769: Boussagues à Etienne Giral, arrêté du conseil d'état du 4 novembre, pour 30 ans.
- 1778: le Bousquet d'Orb au marquis de Bermond associé à l'abbé Martel, qui resta seul rapidement..
- 1789: Saint Gervais au sieur Deleuze.
- 1791: le Devois de Graissessac aux sieurs Azéma, Donadieu et Arribat.
- Puis en 1827 St Geniès de Varensal.

Elles devinrent perpétuelles en 1810.

## La renaissance minière

### La concession de Boussagues

**Etienne GIRAL**, fils d'une famille réputée d'architectes-entrepreneurs, découvre 2 activités susceptibles de lui apporter fortune: **les verreries et le charbon fossile**.

**Les verreries** étaient grosses consommatrices de bois (25 tonnes de bois pour une tonne de verre) au point d'inquiéter les autorités royales qui constataient une déforestation large des territoires (\*) et de leurs conséquences (\*\*), d'autant plus importantes que l'industrialisation du royaume était amorcée et engendrait aussi des importations de charbon. Giral obtint en 1766 l'autorisation et la primauté de prospecter le nord de la région. Les premières fouilles eurent lieu sur Graissessac, Camplong et les Nières, grand centre de clous, toutes dans la Baronnie, en raison de l'usage par les cloutiers de « carbo de peyro ».

Très vite, **en 1767**, le périmètre de la concession est fixé à une lieu du puits principal et la même année **le marquis de Thésan du Poujol lui cède ses droits sur les mines, charge à lui de payer le droits de 750 livres annuels + 800 livres au roi + lui attacher un éperon d'or à ses bottes et de plier le genou en signe de vasselage. Ces droits seront abolis à la suite de l'abolition des privilèges (4/8/1789)**.

L'intendant du Languedoc fut en charge d'éteindre le fours trop consommateurs, et notamment les verreries et les autorités royales subordonnèrent l'ouverture de verreries à l'usage de charbon de pierre à la productivité nettement meilleure ( 8 tonnes/tonne de verre). Très vite encore, avec l'appui des autorités, il obtint l'autorisation de créer une verrerie qu'il installa à Hérépian, et racheta le château d'Hérépian au marquis de Thésan.

(\*) 1745-1755, fabrication excessives de charbon de bois pour les jeunes industries, troupeaux d'ovins et caprins,etc...  
(\*\*) inondations graves dans les années 1740

## La renaissance minière

### La concession de Boussagues

#### Importance

En 1776, Giral employait **30 mineurs et officiers**, la veine exploitée va de 5/6 à 10/12 pieds d'épaisseur; charbon de bonne qualité, réalisation de percements de coteaux permettant l'évacuation des eaux . Giral investissant beaucoup amena une réelle abondance dans le pays qui suscita des jalousies.

**En 1783, 12 000 qx vendus dans le Biterrois, 12 000 qx aux cloutiers, 12 000 utilisés dans la verrerie et 30 à 40 000 tenus en réserve.**

En 1789, un rapport du Baron de Dietrich, fait état de mines prodigieusement riches et s'étonne qu'elles n'alimentent pas toute la région, mais donne un début d'explication: le manque de chemins connu depuis longtemps. Giral fait d'ailleurs construire le « pont du diable » achevé en 1779, entre Clairac et Villemagne.

Dans 2 décrets du 7 fructidor an II (1792), charge est donnée aux concessionnaires des mines du Devois de Graissessac et de B. de contribuer pour les 2/3 aux frais de construction des chemins de Graissessac à Hérépian, puis à celui des mines du Bousquet pour moitié du chemin de Camplong à La Tour.

#### Mouvements sociaux

Le développement miniers donna lieu à des nombreux conflits entre les concessionnaires et des exploitants artisanaux, devenus parfois usurpateurs de terrains, entre les concessionnaires mêmes car les limites des concessions ne furent que progressivement définies clairement. Le mot « attentat » fut utilisé! Même les Thésan s'en mêlèrent, selon Giral fils: « Les possessions et établissements de mon père furent exposés à la dévastation la plus complète, les hommes de la Baronnie se soulevèrent, ils se portèrent sur ses travaux, menacèrent les ouvriers, enlevèrent le charbon.... »

## La renaissance minière

### Les limites de la concession de Boussagues et les obligations du concessionnaire

- **Les limites de la concession de Boussagues:**

*... "Du nord à l'est, à partir du pic de Montahut, à la montagne de Miquelou, de ce point à la source du ruisseau d'Alzou, ce ruisseau jusqu'à la rivière l'Orb, du point de réunion à cette rivière par une ligne droite au confluent de la rivière de Mare, et du ruisseau de Graissessa, ce ruisseau en remontant jusqu'à sa source, est de ce point, une ligne droite au pic de Montahut point de départ" ...*



- **Obligations** , au renouvellement en 1791 par arrêté préfectoral: se soumettre aux lois.... Contribuer à leurs frais aux chemins de voiture....livrer au prix coutant le charbon aux cloutiers de Graissessac....se soumettre, si nécessaire, au prix fixé par l'Administration.... Payer au Trésor Public une redevance annuelle de 2000F, révisable à la hausse si le concessionnaire ne fait pas les chemins promis....

## La renaissance minière

### Boussagues à la veille de la Révolution

- Parmi les **23** représentants de la noblesse aux Etats Généraux du Languedoc, figurait le titulaire de la baronnie de B. Un représentant devait justifier pour entrer aux Etats Généraux de 4 quartiers de noblesse des deux côtés maternels et paternels, puis ensuite 400 ans ou faire « profession d'armes » .
- La commune/baronnie était très étendue et comptait **18 hameaux/villages en 1761**: Clairac, Le Mas Blanc, Boubals, St Xist, Véreilhe, Sénégra, Alzou, Frangouille, Camplong, Graissessac, Riols, Laroque, Lomastan, Prouvère, L'Airole, St Etienne de Mursan, Verenoux, Marsan d'Alzon
- En 1774 , lors de l'état des offices à « racheter » (ou vendre?!), Boussagues comprenait un maire, un lieutenant, 3 consuls, un greffier, et procureur du roi!
- **Aux Etats Généraux de 1789**, Boussagues était représenté par Noble Louis d'Alichoux (\*), baron de Sénégra, seigneur de Boussagues, de Fos, citoyen de Béziers et par le « **très haut et très puissant seigneur Jean François Bérenger, vicomte de Thésan, baron de Boussagues, seigneur d'Espondeilhan, de Cognas, d'Avène et Murle, seigneur direct de Bédarieux, baron des états du Languedoc, colonel du régiment d'infanterie du Vermandois, chevalier de l'ordre royal et militaire de St Louis, représenté par son frère le marquis de Thésan** ».
- Les rôles des tailles en 1775 étaient composés de 58 pages , traitant plus de **500 parcelles**, rapportant 7200 livres.

(\* ) qui prouva en 1783 ses quartiers de noblesses pour devenir chevalier de l'ordre de Malte , après avoir connu plusieurs procès au siècles précédents sur leurs quartiers de noblesse...

# Le déclin de la Révolution au XX<sup>ème</sup> siècle

- La Révolution
- Les activités minières
- L'enseignement
- La situation religieuse
- Le siège de la commune est transféré à La Tour sur Orb
- Transformation urbaines
- La fin de l'école privée et le spectre de Henri de Toulouse Lautrec
- Décroissance démographique
- Le Bousagues connu des vivants du XXI<sup>ème</sup> siècle!

# Le déclin de la Révolution au XX<sup>ème</sup> siècle

## La Révolution

- **Les premiers actes d'état civils de la commune de B. en 1793:** Boussagues reçut des administrateurs du district de Béziers ses premiers registres des actes de mariage, de décès, et des naissances que le premier nivose de l'an II ( décembre 1793), plus d'un an après la loi du 20/9/1792. A la lecture de ces registres, il n'y avait pas de maison commune, car les officiers civils enregistraient les actes chez. La maison commune n'est mentionnée qu'une année plus tard. On se rendait chez l'officier, mais celui-ci se déplaçait pour les décès. L'officier, membre du conseil général de la commune était élu, le premier Antoine Salasc ! Il était assisté de témoin , et plusieurs fois nous trouvons l'instituteur au Mas Blanc..
- **En 1790 (prairial an II), St Martin de Clemenson (d'Orb) et St Laurent de Feyrerolle furent rattachés à la commune .**
- Mais la même année, dans un courrier au directoire du département, les habitants protestants et catholiques de **Graissessac se plaignent** des désagréments de leur rattachement à Boussagues qui à elle seule rassemble 40 paroisses et avec laquelle les communications sont difficiles : éloignement « de plus d'une lieue, hautes montagnes, rivière très dangereuse et fort peu souvent d'être guéable ». Ils s'y plaignent aussi du propriétaire de la baronnie, le marquis de Thésan . Ils proposèrent une association avec les paroisses de Camplong et St Etienne d'Estréchoux. Satisfaction leur est donnée : **En l'an III, Camplong est érigée en commune**, comprenant Graissessac, St Martin d'Orb, St Etienne de Mursan, soit le nord de la Baronnie. *Une guérilla démarre entre les deux communes avec des groupes de part et d'autre qui se fauillent la nuit pour déplacer les bornages entre les deux communes...*
- En 1791: les curés de Lunas et Joncels dénoncent les curés réfractaires de Boussagues, Saint Xist, Saint Martin...
- 1792: Un pétition des habitants de Graissessac, Boussagues, Camplong et autres lieux de la baronnie est lancée contre l'exploitation exclusive des mines de charbon.
- A la révolution, sous la Convention, Boussagues était canton et disposait d'un juge de paix et d'un officier de Police qui eurent à enquêter sur *une affaire de faux assignats* de 5 livres fabriqués à Bédarieux avec 5 personnes condamnées.

## Le déclin de la Révolution au XX<sup>ème</sup> siècle

### Les activités minières

- En 1826, le nom de concession de Boussagues faillit disparaître par la création de la compagnie Moulinier–Giral, mais après un long feuilleton judiciaire, elle fut intégrée en 1845 par la création de la Compagnie Générale du bassin houiller de Graissessac, elle-même devenue la « Compagnie de 4 mines réunies » en 1863. En 1832, **l'extraction moyenne sur 20 ans de la concession de B. A représenté 41% de celle du bassin**, pour une valeur du même ordre. En 1857, mêmes proportions.

Nom des concessions	Quantité de houille extraite dans l'année quintaux métriques	Prix du quintal métrique en Frs	Produit net en Frs
DEVOIS DE GRAISSESSAC	maxi : 33 370 mini : 1 800 moyenne : 12 148	1,61 0,70 1,18	25 050 - 2 290
LE BOUSQUET	maxi : 23 970 mini : - moyenne : 13 946	1,75 0,07 1,31	17 600 - 6 289
ST-GERVAIS ET BOIS DE LA VILLE	maxi : 39 266 mini : 6 000 moyenne : 21 134	1,71 0,92 1,27	28 160 2 151 13 244
<b>BOUSSAGUES</b>	maxi : 45 600 mini : 4 500 moyenne : 33 222	2 1,05 1,45	37 100 - 23 334
DES 4 CONCESSIONS	maxi : 129 023 mini : 43 592 moyenne : 80 450	1,67 1,09 1,34	86 820 12 924 45 157

- Dans l'inventaire national des mines de 1847: Présence de mines de **cuivre et de phosphates de chaux** sur Boussagues, de **fer** à Camplong et Alzou . Une « *société des Mines de Zinc de Boussagues* » exista, avec une partie de ses activités en.... Sardaigne.
- Le développement ferroviaire concerna la commune : en direction de Graissessac, le tunnel de l'Aire Raymond est remarquable avec ses 734 m de long; Le viaduc dit de Boussagues à La Tour est construit avec ses 7 arches jusqu'à 37 m de hauteur 140 m de long,

## Le déclin de la Révolution au XX<sup>ème</sup> siècle: L'enseignement

**Les écoles publiques** étaient payantes, sauf pour les plus modestes dont la scolarité était financées par le préfet. Un certain mélange public – religieux était la règle mais s'estompa progressivement:

- Un école à Clairac en 1831, avec un instituteur non en règle, vis-à-vis de ses obligations d'exemption militaire....
- En 1835, le sous préfet soupçonne la mairie d'avoir minoré le nombre d'élèves reçus gratuitement, contrairement à l'esprit du législateur.
- **Une école clandestine à Boubals**, ayant fonctionné dans St Pierre de Brousson , tenue par un frère libre de St François, Jean Viala, qualifié d'ermite. Il semble que faute de brevet de capacité à fournir, cette école fut fermée.
- **En 1839, une circulaire imposait aux communes d'acquérir ou de construire des écoles.** En 1841 le maire fait un appel de fonds publics et le préfet autorisa la dépense de 6 ou 700 francs. Mais cette somme était trop faible pour une salle + un logement pour l'instituteur. Néanmoins, cet effort du préfet, « secours proportionné au sacrifice de la commune », ne saurait dépasser le 1/3 de la dépense. L'école fut installée dans une maison de la place de la Meule, qui fut utilisée plus tard comme coopérative.
- **Tentative de détournement du salaire de l'instituteur.** En 1842, Le préfet a été informé de la volonté du conseil de diviser en 3 ou 4 le traitement pour le répartir entre plusieurs instituteurs privés de hameaux. C'était illégal, mais cela resta sans effet car il réécrit au maire une année plus tard!
- L'instituteur en 1843 se plaint d'un local inhabitable et délabré....
- En 1848, élèves dispensés de rétribution mensuelle : 4 pour Boussagues, 1 pour Frangouille, le mas Blanc et 2 pour La Tour

## Le déclin de la Révolution au XX<sup>ème</sup> siècle

### L'enseignement (2)

- En 1850, plainte au sous préfet de mauvais traitement de l'instituteur sur un élève.
- En 1852 : l'instituteur demande la mixité dans son école au rectorat. Compte tenu de locaux en étage, il se demande comment établir deux entrées, avec un escalier commun.
- **Premiers inventaires de l'écoles en 1854** : bancs, tables, tableau et Nouveaux Testament. Achat en 1860 d'un crucifix avec vierge ! En 1884, l'inventaire signale que seul le crucifix est en bon état, le reste en mauvais état.
- **La rétribution mensuelle** de l'instituteur par les parents de élèves non indigents :

En 1860 : 1,5 francs ( décision du conseil départemental de l'Instruction publique, 1.75 Fr en 1863, 2 Fr en 1864 jusqu'à la loi de juin 1881 instaurant la gratuité. La préfecture adresse, au titre des enfants indigents de compensations : 900 F en 1877, 2104 F en 1879, 1975 F en 1880, 2300 en 1884 ! Le préfet ne veut pas payer les heures supplémentaires ! Qu'elles soient inscrites au budget communal !

- **Illétrisme** : enquête sur les nouveaux époux : en 1866, sur 12 mariages, 11 hommes ont pu signer l'acte , mais seulement 5 femmes. En 1860 , le curé Lucas avait plaide un secours pour une école de filles à Boussagues.
- A l'époque du transfert de la commune sur La Tour, les lois sur l'enseignement évoluèrent : gratuité en 1881, obligation d'enseignement en 1882, personnel laïc en 1886. Elles ont engendré un engouement de la part de **hameaux qui pétitionnèrent pour une école en raison de leur éloignement** (Clairac en avait une depuis 1831, même avec un enseignant irrégulier)... Seule demande acceptée: St Xist pour une école mixte. Cette école mettra du temps à ouvrir. Ce n'est que juste avant la guerre de 14/18 que furent construites ces écoles à ST Xist, Clairac ( rénovée) , Boussagues et La Tour.
- Le titre d'école 'principale' fut aussi demandé à être transféré en 1889 de Boussagues ( 29 écoliers) à La Tour sur Orb ( 45 écoliers)
- Les appels étaient quotidiens et devaient être transmis au maire et à l'inspection primaire, avec précisions des motifs d'absences. Etaient nommés les élèves ayant eu au moins 4 ½ journées d'absence dans le mois. Souvent le motif était : inconnue !

## Le déclin de la Révolution au XX<sup>ème</sup> siècle: L'enseignement (3)

### L'enseignement privé:

- À Boussagues, à la maison du Bailli:

Les écoles étaient à charge de communes, seuls quelques enfants nécessiteux étaient pris en charge par la préfecture. Seuls les garçons en bénéficiaient.

Mr H.J. de Sénégra, propriétaire de la Maison du Bailli, proposa en 1860 au préfet de faire don à la commune en 1860 de lui offrir ce manoir, placé au cœur du village afin qu'elle ouvrit une école publique pour les jeunes filles du village agrémenté d'une rente annuelle de 100 Frs pour l'entretien de deux nones en charge de cette école. Le curé servit d'intermédiaire auprès de la commune et compléta l'offre par une rente propre de 100Frs, une du Préfet de 200Frs et en réclame une de la commune de 200Frs pour atteindre 600Frs. Le don du manoir fut estimé à 10 000Frs. La commune refusa l'offre, mais Mr de Sénégra fit effectuer les travaux intérieurs nécessaires pour que cette école « libre » fonctionne. Elle fonctionna vite et le préfet accorda même un « secours » de 40 fr pour le mobilier. Quelques années plus tard, elle ne servit plus que de maternelle et garderie jusqu'aux années 1910. En 1876, il n'existait pas d'école de filles publique malgré la loi de 1867.

- Ecole privée au hameau de la Tour. En 1873, une Marie Louise Cazals est autorisée à ouvrir à La Tour une école primaire privée

## **Le déclin de la Révolution au XX<sup>ème</sup> siècle: La situation religieuse**

Sous l'ancien régime le curé de Boussagues, archiprêtre, contrôle: sont : Boussagues, Clairac, St Xist, le Mas Blanc Frangouille, St Martin d'Orb, St Etienne de Mursan, Graissessac et Camplong.

**L'archiprêtré se survit pas à la Révolution. La paroisse resta même plusieurs années sans curé.**

En 1803: Frangouille devient une annexe de St Xist,

En 1804: suppression de Clairac, le mas Blanc et St Xist. Elles seront rapidement rétablies, Frangouille restant définitivement supprimée.

**Une révolte des habitants** de la Vallée eut lieu vers 1817 exigeant une église et un presbytère pour St Xist. Le Roi l'autorisa et le préfet provisionna une somme, mais la commune traînait des pieds. Les habitants firent grève des messes dominicales pendant 3 années, jusqu'à obtenir gain de cause. F. Fabre relata et romança cette histoire dans le deux volumes des « Courbezon ».

Vers 1840: le curé de Boussagues restaura le parvis de l'église Notre-Dame en incrustant dans les murs deux stèles de prêtres ayant vécu au XIII<sup>ème</sup> siècle qui avaient été dérobées au cimetière.

**Les émoluments du curé de Boussagues furent supprimés en 1879, et en 1905, il reste 4 paroisses : Boussagues, Clairac, St Xist et le Mas Blanc.**

## **Le déclin de la Révolution au XX<sup>ème</sup> siècle: Le siège de la commune est transféré à La Tour sur Orb**

Les gisements miniers se trouvaient sur le territoire de la baronnie, mais peu sur la commune à la suite des « émancipations » de Camplong, Graissessac et St Martin. La concessions de Bousagues devint minoritaire en volume. **Les chemins conduisant à Bousagues ne furent pas améliorés (\*) et le peuplement dans la vallée se développant**, Bousagues se retrouva peu à peu isolée.

Saint Xist, Le Mas Blanc, La Tour, Boubals se rebiffaient régulièrement, et firent même la grève de la messe dominicale pendant 3 ans!

**Le 14 janvier 1884, le siège de la commune est transféré à La Tour sur Orb par décret présidentiel**, malgré une amélioration de la communication avec l'élargissement de la route conduisant de La Tour sur Orb à Bousagues.

En 1903 et 1904, la commune proposa au département le rétablissement de Bousagues comme chef lieu de commune incluant Clairac. **Le département vota à l'unanimité ce rétablissement**, en instruisit les modalités (plans et financements), puis plus rien!

Anecdote: En 1866, un électeur ne faisant pas partie de la commune contesta les opérations électorales en affirmant que sur plusieurs hameaux des parents auraient voté pour des absents.. La commune était divisée en section, en raison des difficultés de communication compliquant les procédures électorales (qui avaient démarré en 1845)

(\*) ou trop tard: la route reliant Bousagues à La Tour sur Orb fut réalisée vers 1875 se terminant par un pont proche de l'église enjambant le ruisseau à plus de 10 m de hauteur.

## Le déclin de la Révolution au XX<sup>ème</sup> siècle: Transformations urbaines

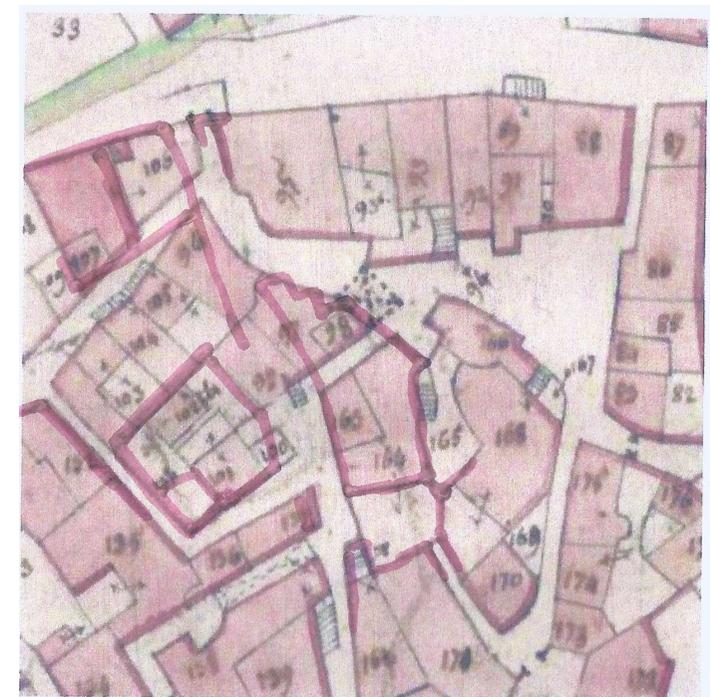
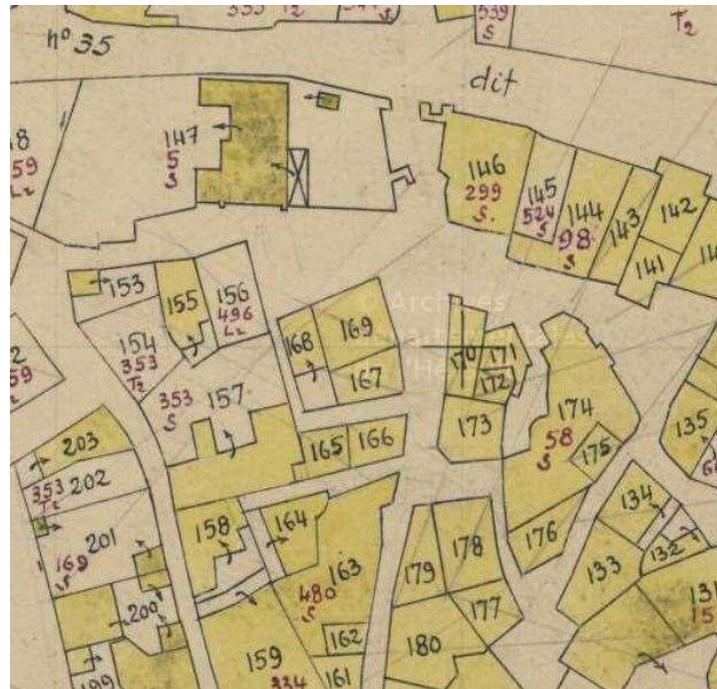
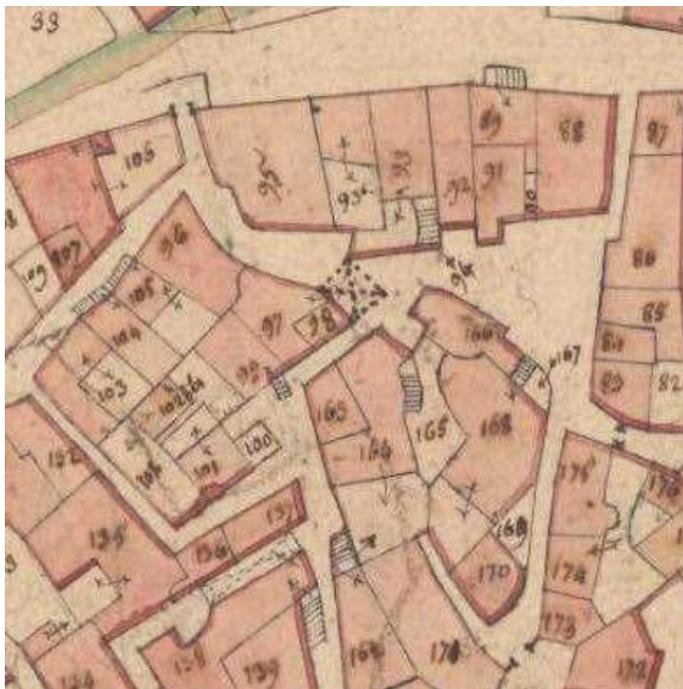
### Violents incendies en 1895-1903

Deux gros incendies dans ces années modifièrent la circulation au cœur du village:

Plan cadastral de 1826

Cadastré actuel

transformation



## Le déclin de la Révolution au XX<sup>ème</sup> siècle: Transformations urbaines

Autre transformation à la place de la Meule

Avant l'incendie 1903 environ



De nos jours



## **Le déclin de la Révolution au XX<sup>ème</sup> siècle:** **Transformations urbaines**

### **La Guerre de l'eau**

Avant 1903, la commune aménagea la fontaine du lavoir et modifia les quantités d'eau disponibles à l'arrosage des jardins des Hortes et de Fontboissière. Plusieurs habitants assignèrent la commune. Le juge de paix de Bédarieux trouva un accord. Mais en 1903, année de sécheresse, l'eau se fit rare, y compris pour l'arrosage provoquant un conflit entre usagers. Dans la nuit du 11 au 12 septembre, un inconnu dynamita le mur du lavoir. La commune ne répara pas les dégâts. Les propriétaires réattaquèrent la commune qui fut condamnée aux réparations en 1926 et à des dommages et intérêts de 1600Frs à chacun des plaignants. Les protagonistes s'appelaient Roubertis, Fabre, Bousquet, Bouissy, noms encore bien connus!

## Le déclin de la Révolution au XX<sup>ème</sup> siècle

### La fin de l'école privée et le spectre de Henri de Toulouse Lautrec

En 1894, Mlle de Sénégro (\*) légua la propriété à son petit neveu Henri de Toulouse Lautrec, peintre célèbre de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. A sa mort, il revint à mère Adèle, Comtesse Alphonse de Toulouse Lautrec-Monfa .

Que s'est-il passé? La tante, puis la mère du peintre entretenaient donc cette petite congrégation de religieuses, chargées non seulement de faire l'école aux jeunes filles, mais aussi de prier pour l'âme de son fils, à la vie parisienne dissolue... Après la mort du peintre (1901), deux sœurs restèrent dans le manoir jusqu'à leur mort. La dernière, Sœur Delphine, eut plusieurs fois en 1914 l'apparition d'un homme lui faisant le signe de la soif. Après plusieurs refus, **cet homme cassa le cadran de l'horloge de la pièce et en tordit de rage le balancier et s'en fut**. Le récit et la description de cet homme qu'elle fit à la mère du peintre puis au curé du village, rappela étrangement la tenue et l'allure physique caractéristique du peintre qu'elle n'avait pourtant jamais vu ! Le curé du village confirma le dommage sur l'horloge, redressa le balancier et attesta que ce ne pouvait pas être la force de la soeur qui avait pu le tordre ainsi. Tout au plus, il invoqua des forces démoniaques... Il fut chargé de nouvelles prières pour l'âme du peintre ! A la mort de Sœur Delphine, le manoir fut fermé et resta vide de nombreuses années.



(\*) Mlle Armandine de Sénégro tenait le manoir de son propre oncle Louis, décédé peu avant sans postérité. Les Sénégro rachetèrent leurs biens de B détenus sous l'ancien régime sous l'Empire.

## Le déclin de la Révolution au XX<sup>ème</sup> siècle

• Henri de Toulouse Lautrec    Sœur Delphine

Sœur Delphine et sa classe



## Le déclin de la Révolution au XX<sup>ème</sup> siècle

### Décroissance démographique

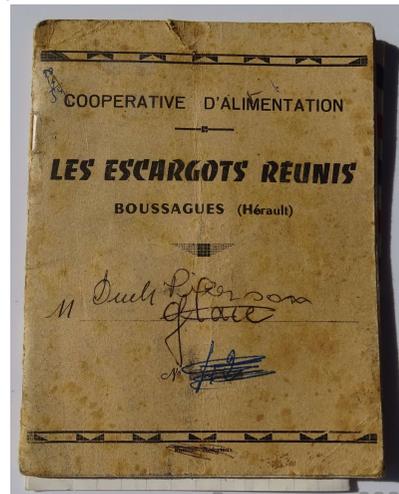
- La population de la commune resta stable à la révolution :
  - 1793: 1021
  - 1800: 1165
  - 1806: 848
  - 1821: 1041
  - 1831: 1138
- Tandis que les communes environnantes se développaient:
  - St Martin d'Orb passa de 679 h. en 1846 à 2515 en 1881,
  - Camplong passa de 1840 h. en 1793 à 2515h. en 1831,
  - Graissessac passa de 1320 h. en 1861 à 2936h.en 1891
- en 1880 : 1158 hab. dont **253 à Bousagues**, 145 à Clairac, 120 à La Tour sur Orb (*270 en 1881 selon une motion du conseil municipal!*), 98 au Bousquet de la Balme, 86 au Ruffas ( 13° hameau)
- A la guerre de 1914-1918 périrent 7 fils de Bousagues.
- 3 familles s'installèrent dans le village dans les années 1930 et 1950 (2 espagnoles et une italienne) et leurs descendants représentent près de 2/3 de la population actuelle (85 personnes).

# ! Le déclin de la Révolution au XX<sup>ème</sup> siècle

## Le Bousagues connu des vivants du XXI<sup>ème</sup> siècle

- La fin de l'école : L'école primaire ferma dans les années soixante. Une des dernières rentrées scolaires fit même l'objet d'un reportage à la célèbre émission « 5 colonnes à la une ». Plusieurs habitants de Bousagues vivants s'y sont reconnus.
- La mise en sommeil de l'activité religieuse: le dernier résident au presbytère, l'abbé Arnaud, quitta Bousagues dans les années soixante. L'église reste aujourd'hui consacrée et son toit fut refait en 1997.
- Le dernier commerce

Depuis de nombreuses années, la population avait constitué une coopérative d'alimentation, « Les Escargots réunis », faisant office de mercerie-épicerie, ouverte l'après midi. On y payait à la semaine ou au mois.



Semaine		294		9,966	
196	lait 188	1		flour 200	
	farine 130			huile 100	
	lait 188			lait 090	
	saumon 240			flour 4590	-150
	lait 143			lait 25	
	café 250			choucroute 30	
	beurre 280			lait 94	
	œufs 510			beurre 280	
	amouade 724			flour 89	
1978	lait 94			saumon 113	
	oranges 408			lait 188	
239	bananes 137			amouade 5736	-62
	citrus 240			café 250	
	sel 83			flour 578	
	petit beurre 200			choucroute 10	
	beurre 160			lait 94	
	œufs 44	9380		saumon 142	
	lait 94			œufs 94	
	flour 47			saumon 94	
	lait 113			lait 284	
	saumon 284	9946		beurre 1607	

Bousagues, 900 ans d'histoire - 12 mars 2017

## **Le déclin de la Révolution au XX<sup>ème</sup> siècle** **Le Bousagues connu des vivants du XXI<sup>ème</sup> siècle!**

- Tourisme, histoire et loisirs

L'intérêt du XX<sup>ème</sup> siècle pour le Tourisme, l'Histoire et le développement des loisirs permettent à Bousagues de ne pas complètement disparaître. Plusieurs historiens se sont penchés sur les archives, des maisons sont devenues résidences secondaires et les bâtiments de la cité médiévale ont été sauvegardés et même revivent, notamment grâce à la protection mise en place des monuments historiques par la volonté de propriétaires et des pouvoirs publics.

« Le village, ses abords et les ruines de la chapelle *Saint Vincent*»(!!??) ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques et l'église de Bousagues en 1988, après l'église Notre Dame , classée en 1953.

## Annexe 1 : Les Thésan du Poujol

- En 1360, Guillaume de Thésan, chevalier du Poujol ( 12<sup>ème</sup> génération des Thésan!) épousa Marquèse d Vailhauquès , fille de Guillaume et de Garsinde de Boussagues. Elle reçut en dot la seigneurie de Boussagues.
- **Antoine** , leur aîné, prit le titre de Baron de Boussagues, en 1393, il prêta serment au roi Charles VI.
- **Pons** combattit les anglais en 1442, puis, el ligne directe vinrent **Jean, Guillaume, Antoine** ( coseigneur de B.) qui combattit les Religionnaires en 1561 ,assiégea et prit Bédarieux, **Olivier**. Olivier eut deux fils : **Henri , abbé de Joncels**, et **Raymond**, gouverneur de Lodève en 1615 qui récupéra par mariage les seigneuries d'Espondeilhan, Conas, Pézenas, Lauzières, Mourèze, Courbezon et La bastide ( près de Bédarieux).
- Raymond eut deux fils, **Pons-Pierre** et **Joseph-Gabriel** , abbé de Joncels, grand archidiacre de St Pons puis Lodève , conseiller au parlement de Toulouse en 1675 et qui acquit beaucoup de biens dans le Hauts Cantons. Ensuite, **Thomas**, puis **Pons** ( seigneur de B.) page de Louis XIV puis lieutenant de Guyenne. Puis **Pons**, marquis et mousquetaire, décédé en 1746 suivi de **Pons-Marthe** et enfin puis en 24<sup>°</sup> génération : **Jean François Bérenger** né en 1745 , homme de cour et d'armes qui céda ses droits sur les mines à E. Giral. Sans héritier mâle, ses biens confisqués à la révolution, cette branche disparût de Boussagues

## Annexe 2 : Les Sénégra

- 1195 Aymeric de Sénégra, seigneur de Boussagues,
  - 1412 Pierre de Sénégra, coseigneur de Roujan
  - 1487: noble Brémond de Sauveric de Sénégra
  - 1519 Salvaire de Sénégra
  
  - **AMANS d'Alichoux de la Coste (Capitaine Gouverneur de Boussagues en 1586)**  
ép. **Claudine Seguin, dame de Sénégra, fille de Michel Seguin, seigneur de Sénégra**
    - JEAN D'A. de Sénégra ep. Jeanne de Pascal de Saint Juery en 1610 -<sup>?</sup>
    - AMANS d'A.de S., mort en 1687 et enterré dans l'église de Boussagues
      - ANTOINE d'A. 1654-1713 ép M. du Claux (1695)
        - LOUIS d'A 1696 . ep Cath. De Manse en 1740,  
capitaine du régiment de la Lande en 1740, chevalier de St Louis
          - LOUIS ANTOINE ép. M.J. de Savelli en 1773
            - **JPM GABRIEL , intendant général de Louis Bonaparte, roi de Hollande**
  - Julie, ép Tapié de Celeyran et
    - Adèle Tapié de Celeyran  
**Henri de Toulouse Lautrec (+1901)**
    - Armandine (+1895)
- 
- Les biens des Sénégra furent confisqués à la Révolution. Un Méjanel acquit la Maison du Bailli et la revendit à un Honoré-Joseph de Sénégra en 1860, qui la transmit à Armandine à sa mort la même année.



### annexe 3: Histoire succincte des règlements miniers

- Un des premiers texte en 1193,le comte de Toulouse cède son droit régalien sur les mines d'argent aux seigneurs propriétaire des domaines.
- **En 1293, le roi partage les droits: l'or et l'argent lui reviennent; il pourra concéder l'argent aux seigneurs et le fer aux habitants vivant sur les gisements.**
- **1413: Lettres patente de Charles VI , instaure un droit régalien de 1/10° des revenus**, et laisse une grande liberté d'exploitation pour autant que les exploitants indemnise les propriétaires du sol.
- **1471:Louis XI met en place un système de permissions ou concessions octroyées par le souverain, avec un droit de préférence en faveur du propriétaire du sol.**
- 1548: normes sur les mines de combustible, avec un système de privilège individuels accordés par le roi.
- **1597 et 1601: Henri IV abandonne son droit du 1/10° sur la houille et le fer, et organise l'administration des mines et du recouvrement des impôts qu'elles génèrent et notamment, en 1604 instauration d'un taxe de 1/30° des revenus pour assurer aux mineurs des secours matériels et spirituels**
- *Le duc de Montausier avait, obtenu, par un arrêt du Conseil d'état, au 16 juillet 1689, l'autorisation d'exploiter toutes les mines de charbons de pierre qu'il pourrait découvrir dans toute l'étendue du royaume, à l'exception de celles du Nivernais, concédées au duc de Nevers. Ce privilège fut confirmé par un nouvel arrêt du 29 avril 1692, en faveur de sa fille, la duchesse d'Uzès.*
- 1698 : Louis XIV confère au propriétaire du sol la libre exploitation des mines de houille, ( liberté supprimée moins d'un siècle plus tard, 1744, en raison des gaspillage).
- **1739: édit portant règlement des mines; rappel de redevance au roi d'1/10<sup>ème</sup> du produit brut et d'indemnisation au propriétaire du sol.**
- 1741: mise en demeure à tous les exploitants de faire vérifier par les intendants les titres de propriété dans un délai fixe.
- **1791: l'Etat confère des concessions pour 50 ans** et de surfaces de 6 lieux carrées au maximum, déchoit les anciens propriétaires exploitants au profit des propriétaires du sol .
- 1810: introduction du système de « déclaration au maire de la commune » (qui transmet au préfet, et de « surveillance des exploitations par l'administration »).
- **1956: le « code minier » est fondé .**

## Annexe 4: Blasons locaux :



55 villages environnants ont un blason avec pairle



# Références bibliographiques

- Remerciements aux contributeurs des informations:

Abbé Alzieu\*, J. Alzieu, P. Angué, P. Angué\*, R. Allaire, H. Barthes, C. Bonami\*, Dr J. Brunel, G. Crépel, Mme H. Debax, G.A. Duch, E. Dumont, A. Fabre, L. Fargier\*, C. Fournier, H & R Gourdiolle\*, Ph. Huppé, Mme F. Journot\*, HG Paris, J. Poux, M. Scanzi\*, S. Sotos, J. Tuffou, Mme C. Verna.

Le Fonds Thésan (Pasquier & Olive), Histoire Générale du Languedoc, Gallia Christiana, Nobiliaire de France, Pierres Vives (archives départementales), Bulletin de la société Archéologique de Béziers, Geneanet.com., Les Amis du Vieux Boussagues, encyclopédie, dictionnaires, annuaires des lois, revue des mines.

(\* ) via les bulletins de la **Société Archéologique et Historique des Hauts Cantons de l'Hérault (SAHHCH)**

MERCI DE VOTRE ATTENTION  
et rendez vous à Boussagues!



Les Amis du Vieux Boussagues

Association loi 1901

Site internet : [Boussagues-médiéval.com](http://Boussagues-médiéval.com)

 [Boussagues village médiéval](https://www.facebook.com/Boussagues-village-médiéval)

